



CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

OULLINS

Etablissement d'accueil du jeune enfant

Projet n°E1

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
Reçu en préfecture le 10/12/2019
Affiché le 
ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

NOM DU PROJET : **Arlequin**
& adresse de l'activité : 25, rue de la République

TYPE D'ACCUEIL collectif

IDENTIFIANT CAF : 201 300 982

FINANCEURS DU PROJET :
nom : CCAS
adresse : place roger Salengro BP 87 69923 Oullins Cedex

COMPETENCES :
Territoire : Communal

GESTIONNAIRE DU PROJET :
nom du gestionnaire : CCAS
adresse : place Roger Salengro BP 87 69923 Oullins cedex
tel : 04 72 39 73 13
e-mail :
fax :
statut : CCAS


PROJET :
Nature : Flux en développement
Date de démarrage : 01/01/13
Public bénéficiaire : Eaje de quartier

NATURE DU PROJET

Objectifs en référence au projet social ou aux orientations du CEJ
Assurer un accueil de l'enfant favorisant son bien-être, son développement cognitif et social, sa sécurité et sa santé. Accueil des enfants porteurs de handicaps. Soutenir les parents dans l'éducation de leur enfant. Proposer une offre d'accueil adaptée aux besoins des parents : planning fixe, à la semaine, au mois, des objectifs d'accueil sont définis chaque année pour l'ensemble des EAJE municipaux et associatifs de la commune en fonction de l'observatoire de la demande d'accueil et du profil des familles accueillies. Veiller à la mixité sociale du public accueilli.

Descriptif du projet (actions / activités prévues, personnel prévu ...)
Composition de l'équipe : responsable puéricultrice 35 h. 1 EJE adjointe à 80 %. 1 EJE à temps plein. 1 EJE à 50 %. 3 AP à 100 %. 13 assistantes maternelles. Un agent d'entretien et de cuisine à 100 % et 1 agent d'entretien à 20 %. Vacances médecin et psychologue. Partenariat avec la ludothèque et la médiathèque. Participation aux projets inter-structures (éveil culturel, qualité de l'accueil, fête petite enfance).

DONNEES FINANCIERES

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
 Reçu en préfecture le 10/12/2019
 Affiché le 2022 
 ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

	Année référence CEJ	2018	2019	2020		
Charges						
Personnel		964 885,25 €	952 105,00 €	845 631,00 €	856 786,00 €	872 208,00 €
Autres charges		60 849,41 €	84 126,00 €	85 000,00 €	85 800,00 €	86 700,00 €
Total charges	- €	1 025 734,66 €	1 036 231,00 €	930 631,00 €	942 586,00 €	958 908,00 €
Produits						
Participations familiales		160 900,51 €	148 420,00 €	149 700,00 €	150 900,00 €	152 100,00 €
Caf Psu		397 165,46 €	251 210,00 €	253 390,00 €	256 515,00 €	260 505,00 €
Caf FPT						
MSA						
Autres subventions						
Subvention Collectivité ou Employeur		467 668,69 €	524 917,00 €	524 917,00 €	524 917,00 €	524 917,00 €
<i>Subvention Collectivité retenue pour la PSEJ</i>		<i>467 668,69 €</i>	<i>636 601,00 €</i>	<i>527 541,00 €</i>	<i>535 171,00 €</i>	<i>546 303,00 €</i>
Subvention CG						
Total produits	- €	1 025 734,66 €	1 036 231,00 €	930 631,00 €	942 586,00 €	958 908,00 €

Action financée par plusieurs des partenaires à la présente convention :

selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire définis ci-après :

--

DONNEES D'ACTIVITE

	Année référence CEJ	2018	2019	2020	2021	2022
Nb de places PMI		84	58	58	58	58
Nb de places retenues		84	58	58	58	58
Nb de places Financées		4	4	4	4	4
Nombre moyen d'heures d'ouverture / jour		11,00	11,00	11,00	11,00	11,00
Nb de jours ouverture / an		223	223	223	223	223
Nb d'heures ouverture / an	0	2453	2453	2453	2453	2453
Nb d'actes payés 0-6 ans		99 477	86 500	86 500	86 500	86 500

DONNEES CALCULEES

	Année référence CEJ	2018	2019	2020	2021	2022
Capacité théorique	0	206 052,00	142 274,00	142 274	142 274	142 274
Capacité retenue		167 153	140 670	140 670	140 670	140 670
Taux d'occupation	#DIV/0!	60%	61%	61%	61%	61%
Nombre d'heures par place	#DIV/0!	1 184	1 491	1 491	1 491	1 491
Prix de revient par acte	#DIV/0!	10,31 €	11,98 €	10,76 €	10,90 €	11,09 €
Participation Usagers Moyenne	#DIV/0!	1,62	1,72	1,73	1,74	1,76

OBSERVATIONS

Pour les années 2018-2019, le maintien des charges est liée à l'augmentation de l'accueil collectif, à savoir une modulation à la hausse (+ 5) sur le temps du matin de 7h30 à 11h30,
 En 2020, diminution des charges pour cause de départ en retraite de 2 assistantes maternelles (ces 2 assistantes maternelles étaient en longue maladie sur l'année 2019, leur non disponibilité avait été anticipée au niveau de l'agrément) et un poste de moins en secrétariat (réorganisation du service ressources du CCAS). Le
 taux d'occupation a été maintenu à 60% pour tenir compte de la situation particulière de cet EAJE (Eaje mixte : Familial et collectif). Lors de la liquidation sera sollicité le taux d'occupation de l'accueil collectif qui devra être = ou > à 70% pour ne pas se voir appliquer une refaction (Conformément aux liquidations précédentes).

Si changement d'agrément en cours d'année et/ou modif

	Période 1	Période 2	Période 3
Capacité selon PMI			
Amplitude journalière, en centième			
Nombre de jours d'ouverture			
Amplitude annuelle			
Capacité théorique	heures	heures	heures

Pour un Eaje Familial

Capacité équipement selon PMI	
Somme des places des assistantes maternelles en activité au 31 décembre	
Amplitude journalière moyenne	
Nombre de jours d'ouverture	
Capacité théorique	heures
Capacité retenue	heures

ation d'agrément Pmi

Période 4	Période 5	A retenir dans fiche projet
		0
		#DIV/0!
		0
		#DIV/0!
heures	heures	heures

CONTRAT ENFANCE & JEUNESSE
OULLINS
Etablissement d'accueil du jeune enfant
Projet n°E1

ELEMENTS CONCOURANT A L'EVALUATION DE L'ACTION

1 - Eléments du diagnostic justifiant le projet :

Etude de la demande 2018 : 367 demandes dont 301 en régulier et 66 en occasionnel.

Le taux de résolution des demandes est de 57 %.

56 % des demandes sont en lien avec une situation d'activité professionnelle des parents.

19 % des demandes émanent de familles où un parent est au foyer.

25 % des demandes émanent de familles avec une problématique d'emploi.

Pour l'accueil régulier, 43 % des demandes sont des temps plein, 19 % des demandes à 4 jours,

38 % des demandes à temps partiel avec une augmentation des demandes inférieures à un mi-temps.

2 – Indicateurs de mesure de l'atteinte des objectifs, ci-dessus

suivi mensuel des statistiques de présence des enfants

suivi mensuel des statistiques de présence des enfants

observatoire de la demande d'accueil

étude du profil des familles accueillies

3- Quels sont les moments qui sont destinés à faire le point dans l'année ?

mise à jour des objectifs d'accueil au printemps pour la rentrée scolaire

bilan de la rentrée de septembre

enquête de satisfaction parents en juin 1 fois sur la période du contrat

4 - Quels sont les effets attendus sur le public et/ou son environnement ? (Indicateurs d'impacts)

adaptation des formules d'accueil proposées aux besoins des parents

mixité sociale du public accueilli

5 - Quels sont les résultats attendus de l'action ? (indicateurs de résultats)

degré de satisfaction élevé des parents

un accueil répondant aux besoins des enfants

adéquation du public accueilli avec les objectifs d'accueil



CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Oullins

Etablissement d'accueil du jeune enfant

PROJET N°E2

Envoyé en préfecture le 10/12/2019

Reçu en préfecture le 10/12/2019

Affiché le

SLOW

ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

NOM DU PROJET :

BAMB'OULLINS

& adresse de l'activité :

Pôle petite enfance de la Bussière. 60, rue du Buisset. 69 600 Oullins

TYPE D'ACCUEIL

collectif

IDENTIFIANT CAF :

200 100 744

FINANCEURS DU PROJET :

nom :

CCAS

adresse :

Hôtel de Ville. Place roger salengro. BP 87 69923 Oullins cedex

COMPETENCES :

Territoire :

Communal

GESTIONNAIRE DU PROJET :

nom du gestionnaire :

CCAS

adresse :

Hôtel de Ville. Place Roger Salengro. BP 87 69923 Oullins cedex

tel :

04 72 39 73 13

e-mail :

contact@ville-oullins.fr

fax :

statut :

CCAS

PROJET :

Nature :

Stock et Flux en développement

Date de démarrage :

01/01/08

Public bénéficiaire

Eaje de quartier

NATURE DU PROJET

Objectifs en référence au projet social ou aux orientations du CEJ

Assurer un accueil de l'enfant favorisant son bien-être, son développement cognitif et social, sa sécurité et sa santé. Accueil des enfants porteurs de handicaps. Soutenir les parents dans l'éducation de leur enfant. Proposer une offre d'accueil adaptée aux besoins des parents : planning fixe, à la semaine, au mois. Des objectifs d'accueil sont définis chaque année pour l'ensemble des EAJE municipaux et associatifs de la commune en fonction de l'observatoire de la demande d'accueil et du profil des familles accueillies.

Descriptif du projet (actions / activités prévues, personnel prévu ...)

Composition de l'équipe : responsable infirmière-puéricultrice 0,8 ETP, 1 EJE adjointe 0,8 ETP, 4 auxiliaires de puériculture 3,4 ETP, 5 CAP petite enfance 4 ETP, 1 agent de cuisine 1 ETP. Vacances psychologues et médecin. Partenariat avec la ludothèque et la médiathèque. 1 journée pédagogique par année. Participations aux projets inter-structures : éveil culturel, recherche-action qualité de l'accueil, fête petite enfance.

DONNEES FINANCIERES

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
 Reçu en préfecture le 10/12/2019
 Affiché le 2022 
 ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

	Année référence CEJ	2018	2019	2020	2022	
Charges						
Personnel		492 433,81 €	511 462,00 €	520 700,00 €	530 000,00 €	540 000,00 €
Autres charges		48 702,38 €	115 796,00 €	117 000,00 €	118 200,00 €	120 000,00 €
Total charges	- €	541 136,19 €	627 258,00 €	637 700,00 €	648 200,00 €	660 000,00 €
Produits						
Participations familiales		103 574,98 €	101 037,00 €	101 900,00 €	102 660,00 €	103 500,00 €
Caf Psu		270 641,85 €	202 992,63 €	206 275,12 €	208 821,72 €	210 627,00 €
Caf FPT						
MSA			2 692,00 €	2 692,00 €	2 692,00 €	2 692,00 €
Autres subventions						
Subvention Collectivité ou Employeur		165 615,64 €	253 778,00 €	253 778,00 €	253 778,00 €	253 778,00 €
<i>Subvention Collectivité retenue pour la PSEJ</i>		<i>166 919,36 €</i>	<i>320 536,37 €</i>	<i>326 832,88 €</i>	<i>334 026,28 €</i>	<i>343 181,00 €</i>
Subvention CG						
Total produits	- €	541 136,19 €	627 258,00 €	637 700,00 €	648 200,00 €	660 000,00 €

Action financée par plusieurs des partenaires à la présente convention :

selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire définis ci-après :

DONNEES D'ACTIVITE

	Année référence CEJ	2018	2019	2020	2021	2022
Nb de places PMI		36	36	36	36	36
Nb de places retenues		36	36	36	36	36
Nombre moyen d'heures d'ouverture / jour		11,50	11,50	11,50	11,50	11,50
Nb de jours ouverture / an		223	223	223	223	223
Nb d'heures ouverture / an		2564,5	2564,5	2564,5	2564,5	2564,5
Nb d'actes payés 0-6 ans		66 830	66 472	66 800	66 800	66 800

DONNEES CALCULEES

	Année référence CEJ	2018	2019	2020	2021	2022
Capacité théorique		92322	92322	92322	92322	92322
Capacité retenue		92322	92322	92322	92322	92322
Taux d'occupation		72%	72%	72%	72%	72%
Nombre d'heures par place		1 856	1 846	1 856	1 856	1 856
Prix de revient par acte		8,10 €	9,44 €	9,55 €	9,70 €	9,88 €
Participation Usagers Moyenne		1,55	1,52	1,53	1,54	1,55

OBSERVATIONS

Si changement d'agrément en cours d'année et/ou modif

	Période 1	Période 2	Période 3
Capacité selon PMI			
Amplitude journalière, en centième			
Nombre de jours d'ouverture			
Amplitude annuelle			
Capacité théorique	heures	heures	heures

Pour un Eaje Familial

Capacité équipement selon PMI	
Somme des places des assistantes maternelles en activité au 31 décembre	
Amplitude journalière moyenne	
Nombre de jours d'ouverture	
Capacité théorique	heures
Capacité retenue	heures

ation d'agrément Pmi

Période 4	Période 5	A retenir dans fiche projet
		0
		#DIV/0!
		0
		#DIV/0!
heures	heures	heures

CONTRAT ENFANCE & JEUNESSE
Oullins
Etablissement d'accueil du jeune enfant
PROJET N°E2

ELEMENTS CONCOURANT A L'EVALUATION DE L'ACTION

1 - Eléments du diagnostic justifiant le projet :

Etude de la demande 2018 : 367 demandes dont 301 en régulier et 66 en occasionnel.
Le taux de résolution des demandes est de 57 %.
56 % des demandes sont en lien avec une situation d'activité professionnelle des parents
19 % des demandes des parents émanent de familles où un parent est au foyer.
25 % des demandes émanent de familles avec une problématique d'emploi.
Pour l'accueil régulier, 43 % des demandes sont des temps plein, 19 % des demandes à 4 jours, 38 % des demandes à temps partiel avec une augmentation des demandes inférieures à un mi-temps

2 – Indicateurs de mesure de l'atteinte des objectifs, ci-dessus

suivi mensuel des statistiques de présences des enfants
suivi mensuel mensuel des objectifs d'accueil
observatoire de la demande d'accueil
étude du profil des familles accueillies

3- Quels sont les moments qui sont destinés à faire le point dans l'année ?

mise à jour des objectifs au printemps
bilan de la rentrée de septembre
enquête de satisfaction des parents en juin 1 fois sur la période du contrat
comité de pilotage petite enfance en fin d'année

4 - Quels sont les effets attendus sur le public et/ou son environnement ? (Indicateurs d'impacts)

adaptation des formules d'accueil proposées aux besoins des parents
mixité sociale du public accueilli

5 - Quels sont les résultats attendus de l'action ? (indicateurs de résultats)

degré de satisfaction élevé des parents
un accueil répondant aux besoins des enfants
adéquation du public accueilli avec les objectifs d'accueil



CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

OULLINS

Etablissement d'accueil du jeune enfant

PROJET N° E3

Envoyé en préfecture le 10/12/2019

Reçu en préfecture le 10/12/2019

Affiché le

SLO

ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

NOM DU PROJET :
& adresse de l'activité :

Les Poussins

TYPE D'ACCUEIL

collectif

IDENTIFIANT CAF :

2 001 705

FINANCEURS DU PROJET :

nom :

Ville d'Oullins

adresse :

Place Roger Salengro BP 87 69923 Oullins cedex 03

COMPETENCES :

Territoire :

Communal

GESTIONNAIRE DU PROJET :

nom du gestionnaire :

Association des centres Sociaux d'Oullins

adresse :

91, rue de la République 69600 Oullins

tel :

04 72 66 39 39

e-mail :

fax :

statut :

Association

PROJET :

Nature :

Stock et Flux en développement

Date de démarrage :

01/11/13

Public bénéficiaire

Eaje de quartier

NATURE DU PROJET

Objectifs en référence au projet social ou aux orientations du CEJ

- 1 - Accompagner les habitants dans leur démarche de projets, accompagner vers l'autonomie (Favoriser la contribution / participation des parents à une activité ou à un projet collectif)
- 2 - Favoriser l'expression et la connaissance de l'autre pour un mieux vivre ensemble
- 3 - Favoriser la curiosité et l'esprit critique pour une démarche d'ouverture


Descriptif du projet (actions / activités prévues, personnel prévu ...)

1 - Mise en place du Projet " Place au jeu " (Janvier 2018) : Presence en salle de parents (autour d'activités définies selon les tranches d'âges présentes) et selon un planning de présence mensuel affiché à l'entrée de l'EAJE puis Création d'un groupe d'entraide (entre parents) : " Pouss'uni " en Juin 2019

2 - Mise en place de Pique Nique commun entre Poussins et Tchou-Tchou (dès l'été 2018) et création du 1er Atelier culturel , artistique et ludique parent/enfant/professionnel en été 2019

3 - Organisation de sorties culturelles diverses (Musée des Confluences, Théâtre de Guignol et Musée d'Art Contemporain) en lien avec le choix des familles fait lors d'une rencontre puis d'un questionnaire en 2018

DONNEES FINANCIERES

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
 Reçu en préfecture le 10/12/2019
 Affiché le 2022 
 ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

	Année référence CEJ	2018	2019	2020		
Charges						
Personnel	199 904,56 €	267 412,66 €	275 407,00 €	280 915,14 €	286 533,44 €	292 264,11 €
Autres charges	99 899,68 €	181 345,79 €	180 337,55 €	182 140,93 €	183 962,33 €	185 801,96 €
Total charges	299 804,24 €	448 758,45 €	455 744,55 €	463 056,07 €	470 495,78 €	478 066,07 €
Produits						
Participations familiales	34 405,96 €	42 710,97 €	42 375,00 €	42 375,00 €	42 375,00 €	42 375,00 €
Caf Psu	77 584,26 €	172 353,99 €	130 875,00 €	132 375,00 €	134 250,00 €	135 750,00 €
Caf FPT						
MSA						
Autres subventions	2 616,45 €	28 960,04 €	43 324,16 €	31 244,16 €	31 244,16 €	31 244,16 €
Subvention Collectivité ou Employeur	109 563,19 €	204 733,45 €	201 709,39 €	201 709,39 €	201 709,39 €	201 709,39 €
<i>Subvention Collectivité retenue pour la PSEJ</i>		<i>204 733,45 €</i>	<i>239 170,39 €</i>	<i>257 061,91 €</i>	<i>262 626,62 €</i>	<i>268 696,91 €</i>
Subvention CG						
Total produits	224 169,86 €	448 758,45 €	455 744,55 €	463 056,07 €	470 495,78 €	478 066,07 €

Action financée par plusieurs des partenaires à la présente convention :

selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire définis ci-après :

DONNEES D'ACTIVITE

	Année référence CEJ	2018	2019	2020	2021	2022
Nb de places PMI	20	20	20	20	20	20
Nb de places retenues	20	20	20	20	20	20
Nombre moyen d'heures d'ouverture / jour	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Nb de jours ouverture / an	222	218	222	222	222	222
Nb d'heures ouverture / an	2220	2180	2220	2220	2220	2220
Nb d'actes payés 0-6 ans	30 746	38 216	37 500	37 500	37 500	37 500

DONNEES CALCULEES

	Année référence CEJ	2018	2019	2020	2021	2022
Capacité théorique	44400	43600	44400	44400	44400	44400
Capacité retenue	39960	43600	44400	44400	44400	44400
Taux d'occupation	77%	88%	84%	84%	84%	84%
Nombre d'heures par place	1 537	1 911	1 875	1 875	1 875	1 875
Prix de revient par acte	9,75 €	11,74 €	12,15 €	12,35 €	12,55 €	12,75 €
Participation Usagers Moyenne	1,12	1,12	1,13	1,13	1,13	1,13

OBSERVATIONS

Si changement d'agrément en cours d'année et/ou modif

	Période 1	Période 2	Période 3
Capacité selon PMI			
Amplitude journalière, en centième			
Nombre de jours d'ouverture			
Amplitude annuelle			
Capacité théorique	heures	heures	heures

Pour un Eaje Familial

Capacité équipement selon PMI	
Somme des places des assistantes maternelles en activité au 31 décembre	
Amplitude journalière moyenne	
Nombre de jours d'ouverture	
Capacité théorique	heures
Capacité retenue	heures

ation d'agrément Pmi

Période 4	Période 5	A retenir dans fiche projet
		0
		#DIV/0!
		0
		#DIV/0!
heures	heures	heures

CONTRAT ENFANCE & JEUNESSE
OULLINS
Etablissement d'accueil du jeune enfant
PROJET N° E3

ELEMENTS CONCOURANT A L'EVALUATION DE L'ACTION

1 - Eléments du diagnostic justifiant le projet :

Etude de la demande 2018 : 367 demandes dont 301 en régulier et 66 en occasionnel
Le taux de résolution des demandes est de 57%
56 % des demandes sont en lien avec une situation d'activité professionnelle des parents
19 % des demandes émanent de familles où un parent est au foyer
25 % des demandes émanent de familles avec une problématique d'emploi
Pour l'accueil régulier, 43 % des demandes sont des temps plein, 19 % des demandes à 4 jours, 38 % d
demandes à temps partiel avec une augmentation des demandes inférieures à un mi-temps.

2 – Indicateurs de mesure de l'atteinte des objectifs, ci-dessus

Suivi mensuel des statistiques de présence des enfants
Suivi mensuel des objectifs d'accueil
Observatoire de la demande d'accueil de la Ville
Etude du profil des familles accueillies
Etablissement des statistiques annuelles de fréquentation et de gestion

3- Quels sont les moments qui sont destinés à faire le point dans l'année ?

Mise à jour des objectifs au printemps avec la Ville
Bilan de la rentrée en septembre
Enquête de satisfaction des parents en juin 1 fois sur la période du contrat en collaboration avec la Ville
Enquête sur les besoins des familles lors de l'élaboration du Projet Social
Comité de pilotage de la Petite Enfance en fin d'année
Dialogue de gestion avec la Ville et la CAF au printemps et à l'automne

4 - Quels sont les effets attendus sur le public et/ou son environnement ? (Indicateurs


Mixité sociale du public accueilli
Adaptation des formules d'accueil proposées aux besoins des parents

5 - Quels sont les résultats attendus de l'action ? (indicateurs de résultats)

Degré de satisfaction élevé des parents
Un accueil répondant aux besoins des enfants



CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE
Oullins
Relais assistantes maternelles
PROJET N° E4

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
Reçu en préfecture le 10/12/2019
Affiché le 
ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

NOM DU PROJET : Bussière-Pause-Calins
& lieu de l'activité : Pôle Petite Enfance 60, rue du Buisset 69600 Oullins

IDENTIFIANT CAF : 200012

FINANCEURS DU PROJET :

Nom : CCAS
Adresse : place Roger Salengro BP 87 69600 Oullins
Tel : 04 73 39 73 13
E-mail :
Fax :

COMPETENCES :

Territoire : Communal

GESTIONNAIRE DU PROJET :

nom du gestionnaire : CCAS
adresse : place Roger Salengro BP 87 69600 Oullins
tel : 04 73 39 73 13
E-mail :
fax :
Statut : CCAS

PROJET :

Nature : Stock et Flux en développement
Date de démarrage : 23/04/19

NATURE DU PROJET

Objectifs en référence au projet social ou aux orientations du CEJ

Faciliter la mise en relation des assistants maternels et des parents en recherche d'un mode d'accueil. Promouvoir l'image des assistants maternels et le mode d'accueil individuel auprès des parents. Diffuser une information générale en matière de droit du travail et orienter vers les interlocuteurs compétents en cas de questions spécifiques. Organiser des temps collectifs pour les enfants avec des activités adaptées à leur développement. Permettre aux assistants maternels de bénéficier d'espaces de rencontre et d'échanges des pratiques professionnelles. Faciliter le départ en formation des assistants maternels. Collaborer avec le Point Accueil Parents et les EAJE. Contribuer à l'observation des besoins d'accueil des enfants de moins de six ans. Harmoniser les pratiques avec le relais Ampère.

Descriptif du projet (actions / activités prévues, personnel prévu ...)

1,72 ETP animatrices. 11 groupes de temps collectif et un temps jeux par semaine. Quartiers d'intervention : Bussière, Centre, Glacière et Golf (ananexe). Accueil des parents et des assistants maternels sur rendez-vous plus une permanence sans rendez-vous. Organisation de soirées débats en direction des assistants maternels et des parents. Organisation de temps de rencontres avec les parents. Organisation de temps de rencontres parents-assistants-maternels. Participation aux projets inter-structures : éveil culturel, recherche-action qualité de l'accueil, fête petite enfance.

DONNÉES FINANCIÈRES

Charges

Année référence CEJ n°1	2018	2019	2020	2021	2022
Personnel	65 012,00 €	48 044,68 €	61 911,00 €	73 250,00 €	75 910,00 €
Autres charges	24 823,00 €	32 855,55 €	34 840,00 €	35 540,00 €	35 900,00 €
Total charges	89 835,00 €	80 900,23 €	96 751,00 €	108 440,00 €	111 810,00 €

Produits

Année référence CEJ n°1	2018	2019	2020	2021	2022
Participations familiales					
CAF PS RAM	17 702,00	25 352,00 €	38 083,36 €	44 259,04 €	44 259,04 €
<i>PS RAM retenue CEJ (80%)</i>		<i>20 281,60 €</i>	<i>30 466,69 €</i>	<i>35 407,23 €</i>	<i>35 407,23 €</i>
CAF mission supplémentaire		3 000,00 €	3 000,00 €		
Subvention MSA					
Autres subventions					
Subvention Collectivité(s)	72 133,00 €	54 052,43 €	55 148,07 €	83 088,00 €	65 880,96 €
<i>Sub Collectivité retenue CEJ (Sub Coll + 20 % PS Ram)</i>		<i>60 618,63 €</i>	<i>66 284,31 €</i>	<i>73 032,77 €</i>	<i>76 402,77 €</i>
Subvention Conseil Général					
Total produits	89 835,00 €	80 900,23 €	96 751,00 €	110 140,00 €	111 810,00 €

Action financée par plusieurs des partenaires à la présente convention :

selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire définis ci-après :

DONNÉES D'ACTIVITÉ


Année référence CEJ n°1	2018	2019	2020	2021	2022
Activité en ETP	1,00	1,00	1,48	1,72	1,72
Prix de Revient	89 835 €	80 900 €	65 372,30 €	63 046,51 €	64 034,88 €

CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE

Oullins

Relais assistantes maternelles

PROJET N° E10

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
Reçu en préfecture le 10/12/2019
Affiché le 
ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

LES OBJECTIFS GENERAUX

Animer un lieu pour les professionnels de l'accueil individuel, les parents employeurs et les enfants accueillis avec l'autre relais de la commune. Diffuser une information générale à destination des professionnels, des parents, des candidats à l'agrément. Accompagner la professionnalisation de l'accueil individuel. Participer à la fonction d'observation des besoins d'accueil de la commune.

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

Valoriser le mode d'accueil individuel auprès des parents. Permettre aux professionnels de l'accueil individuel de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques. Informer les parents et les professionnels en matière de droit du travail et convention collective. Faciliter le lien offre/demande. Recenser les besoins en formation des professionnels et faciliter le départ en formation. Contribuer au diagnostic petite enfance. Participer au partenariat petite enfance de la commune.

LES MOYENS PEDAGOGIQUES

Animation de temps collectifs pour les enfants et les assistantes maternelles ou gardes à domicile. Accueil sur rendez-vous des parents et des professionnels. Organisation de soirées-débats à destination des assistants maternels et des parents. Organisation de rencontres parents/assistantes maternelles. organisation d'ateliers enfants-parents. organisation de fêtes.

L'ANIMATEUR

2 animatrice éducatrices de jeunes enfants. Temps de travail : 100 % et 72 %.

LES MODALITES PRATIQUES

11 groupes de temps collectifs par semaine et 1 temps jeux. Accueil sur rendez-vous et une permanence sans rendez-vous par semaine. Atelier enfants-parents et rencontres parents/assistantes maternelles le samedi matin. Conférences-débats en soirée. Recueil des besoins des parents et des disponibilités des assistantes maternelles par le biais d'annonces et diffusion d'une liste. Tenue d'un tableau de bord sur l'activité du relais avec le relais d'Ampère.

LES LOCAUX

Les locaux utilisés par le relais sont intégrés à un pôle petite enfance qui regroupe également la crèche des Bamb'Oullins et le LAEP la cabane bambou. Ils sont constitués d'une salle d'activités, un dortoir, une kitchenette, un bureau, un local poussettes, une cour. Des espaces aménagés sont également accessibles aux enfants et aux assistants maternels comme le hall, la salle de peinture, la salle de psychomotricité, le bac à sable.




CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Oullins

Etablissement d'accueil du jeune enfant

PROJET N° E5

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
Reçu en préfecture le 10/12/2019
Affiché le 
ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

NOM DU PROJET : Pinocchio
& adresse de l'activité : 25, rue salvador allende 69600 oullins

TYPE D'ACCUEIL collectif

IDENTIFIANT CAF : 2 001 747

FINANCEURS DU PROJET :
nom : CCAS
adresse : place roger salengro BP 87 69600 Oullins

COMPETENCES :
Territoire : Communal

GESTIONNAIRE DU PROJET :
nom du gestionnaire : CCAS
adresse : place roger salengro BP87 69600 Oullins
tel : 04 73 39 73 13
e-mail :
fax :
statut : CCAS

PROJET :
Nature : Stock
Date de démarrage : 18/06/05
Public bénéficiaire : Eaje de quartier

NATURE DU PROJET

Objectifs en référence au projet social ou aux orientations du CEJ

Assurer un accueil de l'enfant favorisant son bien-être, son développement affectif, cognitif et social, sa santé et sa sécurité. Accueillir les enfants porteurs de handicap. Soutenir les parents dans l'éducation de leur enfant. Proposer une offre d'accueil adaptée aux besoins des parents : planning fixe, à la semaine, au mois. Des objectifs d'accueil en fonction de la situation des parents au regard de l'emploi et en nombre d'enfants sont définis chaque année pour l'ensemble des EAJE municipaux et associatifs de la commune en fonction de l'observatoire des demandes d'accueil et de l'étude sur le profil des familles accueillies. Veiller à la mixité sociale du public accueilli. Localisation de l'EAJE sur un quartier de veille active.

Descriptif du projet (actions / activités prévues, personnel prévu ...)

Composition de l'équipe : 1 directrice puéricultrice, 1 EJE adjointe, 3 ETP auxiliaires de puériculture, 2 ETP CAP petite enfance, 1 ETP agent de cuisine, 06 ETP agent d'entretien. Vacances psychologue et médecin. 1 journée pédagogique en équipe par année. Participations aux démarches inter-structures : éveil culturel, recherche-action, fête petite enfance.

DONNEES FINANCIERES

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
 Reçu en préfecture le 10/12/2019
 Affiché le 2022 
 ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

	Année référence CEJ	2018	2019	2020		
Charges						
Personnel	220 894,00 €					
Autres charges	13 467,00 €					
Total charges	234 361,00 €	- €	- €	- €	- €	- €
Produits						
Participations familiales	37 434,00 €					
Caf Psu	74 768,46 €		- €	- €	- €	- €
Caf FPT						
MSA	2 882,00 €					
Autres subventions						
Subvention Collectivité ou Employeur	119 276,54 €	- €	- €	- €	- €	- €
<i>Subvention Collectivité retenue pour la PSEJ</i>		- €	- €	- €	- €	- €
Subvention CG						
Total produits	234 361,00 €	- €	- €	- €	- €	- €

Action financée par plusieurs des partenaires à la présente convention :

selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire définis ci-après :

DONNEES D'ACTIVITE

	Année référence CEJ	2018	2019	2020	2021	2022
Nb de places PMI	20					
Nb de places retenues	20					
Nombre moyen d'heures d'ouverture / jour	11,00					
Nb de jours ouverture / an	223					
Nb d'heures ouverture / an	2453		0	0	0	0
Nb d'actes payés 0-6 ans	32 445					

DONNEES CALCULEES

	Année référence CEJ	2018	2019	2020	2021	2022
Capacité théorique	49060	0	0	0	0	0
Capacité retenue	49060					
Taux d'occupation	66%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Nombre d'heures par place	1 622	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Prix de revient par acte	7,22 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Participation Usagers Moyenne	1,15	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

OBSERVATIONS

Si changement d'agrément en cours d'année et/ou modif

	Période 1	Période 2	Période 3
Capacité selon PMI			
Amplitude journalière, en centième			
Nombre de jours d'ouverture			
Amplitude annuelle			
Capacité théorique	heures	heures	heures

Pour un Eaje Familial

Capacité équipement selon PMI	
Somme des places des assistantes maternelles en activité au 31 décembre	
Amplitude journalière moyenne	
Nombre de jours d'ouverture	
Capacité théorique	heures
Capacité retenue	heures

ation d'agrément Pmi

Période 4	Période 5	A retenir dans fiche projet
		0
		#DIV/0!
		0
		#DIV/0!
heures	heures	heures

CONTRAT ENFANCE & JEUNESSE
Oullins
Etablissement d'accueil du jeune enfant
PROJET N° E5

ELEMENTS CONCOURANT A L'EVALUATION DE L'ACTION

1 - Eléments du diagnostic justifiant le projet :

Etude de la demande 2018 : 367 demandes dont 301 en régulier et 66 en occasionnel.
Le taux de résolution des demandes est de 57 %.
56 % des demandes sont en lien avec une situation d'activité professionnelle des parents
19 % des demandes des parents émanent de familles où un parent est au foyer.
25 % des demandes émanent de familles avec une problématique d'emploi.
Pour l'accueil régulier, 43 % des demandes sont des temps plein, 19 % des demandes à 4 jours, 38 % des demandes à temps partiel avec une augmentation des demandes inférieures à un mi-temps

2 – Indicateurs de mesure de l'atteinte des objectifs, ci-dessus

suivi mensuel des statistiques de présences des enfants
suivi mensuel mensuel des objectifs d'accueil
observatoire de la demande d'accueil
étude du profil des familles accueillies

3- Quels sont les moments qui sont destinés à faire le point dans l'année ?

mise à jour des objectifs au printemps
bilan de la rentrée de septembre
enquête de satisfaction des parents en juin 1 fois sur la période du contrat
comité de pilotage petite enfance en fin d'année

4 - Quels sont les effets attendus sur le public et/ou son environnement ? (Indicateurs d'impacts)

adaptation des formules d'accueil proposées aux besoins des parents
mixité sociale du public accueilli

5 - Quels sont les résultats attendus de l'action ? (indicateurs de résultats)

degré de satisfaction élevé des parents
un accueil répondant aux besoins des enfants
adéquation du public accueilli avec les objectifs d'accueil



CONTRAT ENFANCE JEUNESSE OULLINS

Etablissement d'accueil du jeune enfant

PROJET N° E06

Envoyé en préfecture le 10/12/2019

Reçu en préfecture le 10/12/2019

Affiché le

SLOW

ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

NOM DU PROJET :
& adresse de l'activité :

Les Tchou-Tchou

TYPE D'ACCUEIL

collectif

IDENTIFIANT CAF :

2 001 705

FINANCEURS DU PROJET :

nom :

Ville d'Oullins

adresse :

Place Roger Salengro BP 87 69923 Oullins cedex 03

COMPETENCES :

Territoire :

Communal

GESTIONNAIRE DU PROJET :

nom du gestionnaire :

Association des centres Sociaux d'Oullins

adresse :

91, rue de la république 69600 oullins

tel :

04 72 66 39 39

e-mail :

fax :

statut :

Association

PROJET :

Nature :

Stock et Flux en développement

Date de démarrage :

01/01/13

Public bénéficiaire

Eaje de quartier

NATURE DU PROJET

Objectifs en référence au projet social ou aux orientations du CEJ

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1- être un lieu ressource offrant les moyens nécessaires pour répondre aux besoins des personnes | 2- |
| accompagner les habitants dans leur démarche de projets, accompagner vers l'autonomie | 3- |
| accueillir et accompagner les publics vulnérables de manière adaptée | 4- |
| favoriser l'expression et la connaissance de l'autre pour un mieux vivre ensemble | 5- |
| provoquer les mixités et/ou encourager le décloisonnement des quartiers | 6- |
| favoriser la curiosité et l'esprit critique pour une démarche d'ouverture | |

Descriptif du projet (actions / activités prévues, personnel prévu ...)

1- Labellisation crèche AVIP en janvier 2019: 5 places réservées pour de jeunes enfants dont les parents accèdent à l'emploi ou une formation. Accompagnement renforcé de ces familles pour une insertion professionnelle et sociale durable, en lien avec Pôle emploi et la ville d'Oullins.

2- Favoriser la participation des parents lors d'accompagnement de sorties récurrentes ou ponctuelles, d'élaboration de goûters pour les temps festifs, participation lors d'ateliers "livres" et leur permettre d'entrer dans le lieu de vie de leur enfant.

3- Depuis 2017, l'EAJE propose un accueil des publics fragilisés grâce à un projet fond public et territoires. Les enfants bénéficient d'un accueil quasi individualisé, pour s'adapter peu à peu au collectif. Leurs parents disposent de temps, de lieu d'écoute privilégié auprès de la responsable, du psychologue et du médecin, pour vivre au mieux la séparation.

4- Travail autour de

DONNEES FINANCIERES

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
 Reçu en préfecture le 10/12/2019
 Affiché le 2022 
 ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

	Année référence CEJ	2018	2019	2020		
Charges						
Personnel	186 526,25 €	275 045,20 €	253 638,00 €	258 710,76 €	263 884,98 €	269 162,67 €
Autres charges	69 564,70 €	143 186,49 €	125 006,72 €	126 256,79 €	127 519,36 €	128 794,55 €
Total charges	256 090,95 €	418 231,69 €	378 644,72 €	384 967,55 €	391 404,33 €	397 957,22 €
Produits						
Participations familiales	20 344,69 €	49 202,49 €	48 590,00 €	48 590,00 €	48 590,00 €	48 590,00 €
Caf Psu	88 848,82 €	186 944,85 €	150 070,00 €	151 790,00 €	153 940,00 €	155 660,00 €
Caf FPT		5 000,00 €	10 000,00 €			
MSA						
Autres subventions	1 829,69 €	38 121,15 €	24 418,77 €	18 448,77 €	18 448,77 €	18 448,77 €
Subvention Collectivité ou Employeur	110 855,48 €	138 963,20 €	102 591,95 €	102 591,95 €	102 591,95 €	102 591,95 €
<i>Subvention Collectivité retenue pour la PSEJ</i>		<i>143 963,20 €</i>	<i>145 565,95 €</i>	<i>166 138,78 €</i>	<i>170 425,56 €</i>	<i>175 258,45 €</i>
Subvention CG						
Total produits	221 878,68 €	418 231,69 €	368 644,72 €	384 967,55 €	391 404,33 €	397 957,22 €

Action financée par plusieurs des partenaires à la présente convention :

selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire définis ci-après :

DONNEES D'ACTIVITE

	Année référence CEJ	2018	2019	2020	2021	2022
Nb de places PMI	20	24	24	24	24	24
Nb de places retenues	20	24	24	24	24	24
Nombre moyen d'heures d'ouverture / jour	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50
Nb de jours ouverture / an	222	224	226	225	225	225
Nb d'heures ouverture / an	2331	2352	2373	2362,5	2362,5	2362,5
Nb d'actes payés 0-6 ans	29 693	41 950	43 000	43 000	43 000	43 000

DONNEES CALCULEES

	Année référence CEJ	2018	2019	2020	2021	2022
Capacité théorique	46620	56448	56952	56700	56700	56700
Capacité retenue	46620	56448	56952	56700	56700	56700
Taux d'occupation	64%	74%	76%	76%	76%	76%
Nombre d'heures par place	1 485	1 748	1 792	1 792	1 792	1 792
Prix de revient par acte	8,62 €	9,97 €	8,81 €	8,95 €	9,10 €	9,25 €
Participation Usagers Moyenne	0,69	1,17	1,13	1,13	1,13	1,13

OBSERVATIONS

Si changement d'agrément en cours d'année et/ou modif

	Période 1	Période 2	Période 3
Capacité selon PMI			
Amplitude journalière, en centième			
Nombre de jours d'ouverture			
Amplitude annuelle			
Capacité théorique	heures	heures	heures

Pour un Eaje Familial

Capacité équipement selon PMI	
Somme des places des assistantes maternelles en activité au 31 décembre	
Amplitude journalière moyenne	
Nombre de jours d'ouverture	
Capacité théorique	heures
Capacité retenue	heures

ation d'agrément Pmi

Période 4	Période 5	A retenir dans fiche projet
		0
		#DIV/0!
		0
		#DIV/0!
heures	heures	heures

CONTRAT ENFANCE & JEUNESSE
OULLINS
Etablissement d'accueil du jeune enfant
PROJET N° E06

ELEMENTS CONCOURANT A L'EVALUATION DE L'ACTION

1 - Eléments du diagnostic justifiant le projet :

Etude de la demande 2018 : 367 demandes dont 301 en régulier et 66 en occasionnel
Le taux de résolution des demandes est de 57%
56 % des demandes sont en lien avec une situation d'activité professionnelle des parents
19 % des demandes émanent de familles où un parent est au foyer
25 % des demandes émanent de familles avec une problématique d'emploi
Pour l'accueil régulier, 43 % des demandes sont des temps plein, 19 % des demandes à 4 jours, 38 % des demandes à temps partiel avec une augmentation des demandes inférieures à un mi-temps.

2 – Indicateurs de mesure de l'atteinte des objectifs, ci-dessus

Suivi mensuel des statistiques de présence des enfants
Suivi mensuel des objectifs d'accueil
Observatoire de la demande d'accueil de la Ville
Etude du profil des familles accueillies
Etablissement des statistiques annuelles de fréquentation et de gestion

3- Quels sont les moments qui sont destinés à faire le point dans l'année ?

Mise à jour des objectifs au printemps avec la Ville
Bilan de la rentrée en septembre
Enquête de satisfaction des parents en juin 1 fois sur la période du contrat en collaboration avec la Ville
Enquête sur les besoins des familles lors de l'élaboration du Projet Social
Comité de pilotage de la Petite Enfance en fin d'année
Dialogue de gestion avec la Ville et la CAF au printemps et à l'automne

4 - Quels sont les effets attendus sur le public et/ou son environnement ? (Indicateurs d'impacts)


Mixité social du public accueilli
Adaptation des formules d'accueil proposées aux besoins des parents

5 - Quels sont les résultats attendus de l'action ? (indicateurs de résultats)

Degré de satisfaction élevé des parents
Un accueil répondant aux besoins des enfants
Adéquation du public accueilli avec les objectifs d'accueil



CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE
OULLINS
Ludothèque
PROJET N° E 7

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
Reçu en préfecture le 10/12/2019
Affiché le 
ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

NOM DU PROJET :
& adresse de l'activité :

Espace de prêt de promotion du jeu

1, rue Charles Fourier 69600 Oullins

FINANCEURS DU PROJET :

nom : Ville d'Oullins
adresse : Hôtel de Ville BP 87 69923 Oullins Cedex

COMPETENCES :

Territoire : Communal

GESTIONNAIRE DU PROJET :

nom du gestionnaire : Espace de prêt et de promotion du jeu
adresse : 1, rue Charles Fourier
tel : 04 78 51 62 25
e-mail : ludo.oullins@wanadoo.fr
fax :
statut : Association

PROJET :

Nature : Stock
Date de démarrage : 01/01/15

NATURE DU PROJET


Objectifs en référence au projet social ou aux orientations du CEJ

Favoriser l'insertion sociale en facilitant les liens entre les différents publics avec le support du jeu. Contribuer à l'épanouissement de l'enfant et du jeune. Participer aux actions développées par la Ville en direction des familles, des enfants et des jeunes en partenariat avec les acteurs locaux. Impliquer les familles dans les actions menées. Favoriser les liens parents-enfants par le support du jeu. Utiliser le jeu comme outil de prévention sociale.

Descriptif du projet (actions / activités prévues, personnel prévu ...)

Activité prêt : conseils et accompagnement dans le choix des jeux en direction du public familles, des assistantes maternelles, des structures accueillant des familles, des enfants ou des jeunes. Mise en place d'ateliers jeux en fonction des demandes des structures. Jeu sur place dans les locaux de la Ludothèque. 3 salariées : 1 à 35h et 2 à 26 h.

DONNÉES FINANCIÈRES

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
 Reçu en préfecture le 10/12/2019
 Affiché le 
 ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

	Année référence CEJ n°1	2018	2019	2020	2021	2022
Charges						
Personnel	35121					
Autres charges						
Total charges	35 121					

	Année référence CEJ n°1	2018	2019	2020	2021	2022
Produits						
Participations familiales						
Subvention Caf FPT						
Autres subventions						
Subvention Collectivité	35 121,00 €					
<i>Subvention Collectivité retenue pour la PSEJ</i>						
Subvention MSA						
Total produits	35 121,00 €					

- Action financée par plusieurs des partenaires à la présente convention :**
 selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire définis ci-après :

DONNÉES D'ACTIVITÉ

	Année référence CEJ n°1	2018	2019	2020	2021	2022
Nb d'hres ouverture/an	1410					
heures de préparation						
nb d'heures retenues	1410					
Prix de revient horaire	24,91 €					

ITINERANCE

Si la Ludothèque développe son activité sur plusieurs site, décrire les modalités Interventions sur site en fonction des projets mis en place par les structures.

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
OULLINS
Ludothèque
PROJET N° E 7

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
Reçu en préfecture le 10/12/2019
Affiché le 
ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

ELEMENTS DU DIAGNOSTIC LOCAL JUSTIFIANT LE PROJET :

Une dynamique partenariale importante sur le territoire pour mener des actions cohérentes et concertées en direction des familles dans laquelle la Ludothèque est très investie. Une forte demande de la part des acteurs petite enfance, éducatifs et des enseignants pour utiliser le support du jeu afin de favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune, faciliter l'intégration sociale et renforcer l'estime de soi. Le jeu sur place répond à une forte demande des familles avec de jeunes enfants. Des créneaux sont également ouverts aux assistantes maternelles.

LES MOYENS PEDAGOGIQUES

qualification du personnel en animation socioculturelle plus ludothécaire. 5000 jeux disponibles.

Quels sont les moments qui sont destinés à faire le point dans l'année ?

- avec l'équipe d'intervenants : 1 fois par semaine

- avec les partenaires : contacts réguliers avec la coordinatrice petite enfance et la Ville.
réunion annuelle pour la demande de subvention avec les services municipaux.

Quels sont les effets attendus ?

développement du jeu comme outil de prévention et de cohésion sociale
utilisation du support jeu dans les actions visant l'éveil, l'épanouissement, l'éducation, la socialisation de l'enfant et du jeune.
sensibilisation à l'importance du jeu dans les différents temps de vie de l'enfant auprès des professionnels et des parents.


Quels sont les résultats attendus ? (indicateurs de résultats mesurables)

participation aux actions mises en place par la Ville en direction des familles, des enfants et des jeunes.
réponse aux demandes des acteurs petite enfance et des professionnels de l'éducation de la commune.



CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE OULLINS

Poste de Coordinateur(trice) Enfance
PROJET N° E8

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
Reçu en préfecture le 10/12/2019
Affiché le 
ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

FINANCEUR(S) DU PROJET :

Nom de l'employeur : CCAS
Adresse de l'employeur : Ville. BP 87. 69923 Oullir
Tel : 04 72 39 73 13
E-mail :
Fax :

COMPETENCE :

Territoire : Communal

DOMAINES D'INTERVENTION DU COORDINATEUR :

secteur enfance

PROJET :

Nature : Flux en création
Date de démarrage : 01/09/15

NATURE DU PROJET

Objectifs en référence au projet social ou aux orientations du CEJ

Créer du lien entre les différents acteurs petite enfance du territoire et impulser une dynamique de projet visant à améliorer l'accueil du jeune enfant et de ses parents. Cerner les besoins de la commune et structurer l'offre. Aider à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au bilan des projets. Créer les conditions pour permettre aux différents professionnels petite enfance de la commune de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques et ainsi de les améliorer. Veiller à l'implication des parents dans les actions menées.

Descriptif du projet (actions / activités prévues, personnel prévu ...)

1 ETP coordinatrice enfance. Pilotage de l'organisation du système d'accueil petite enfance. Réalisation d'études et de diagnostics. Animation de groupes de travail. Conseils auprès des gestionnaires. Animation de démarches inter-structures : recherche-action qualité de l'accueil, fête petite enfance, projet d'éveil culturel. Référent médiation familiale. Organisation des instances de pilotage.

BUDGET

	2018	2019	2020	2021	2022
Charges					
personnel	59155,03	59200	60200	61300	62500
Total charges	59155,03	59200	60200	61300	62500

ACTIVITE

	2018	2019	2020	2021	2022
Poste en Etp	1	1	1	1	1

- Action financée par plusieurs des partenaires à la présente convention :**
selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire définis ci-après :

Processus de recrutement

La Caf exerce un droit de validation préalable au recrutement d'un coordinateur. La Caf donne une réponse dans un délai d'une semaine.

En amont, la collectivité adresse à la Caf :

- ♦ l'offre de poste diffusée,
- ♦ les trois meilleures candidatures avec CV et lettre de motivation, classées par ordre de préférence,
- ♦ un argumentaire succinct des raisons du choix du meilleur candidat.

Le CTT propose au responsable du DEJ l'un des 3 avis suivants :

- => Validation du choix de la collectivité.
- => Validation du choix de la collectivité avec complément (plan de formation complémentaire...), en cas de d'écart important entre la candidature et le référentiel emploi. La compétence du coordinateur fera l'objet d'une évaluation dans les 12 mois sur la base du référentiel emploi.
- => Refus de la candidature en cas d'inadéquation manifeste entre la candidature et le référentiel emploi.

Le CTT notifie la décision de la Caf à la collectivité par mail et par courrier.

Exceptionnellement, en cas d'absence du CTT en charge du territoire, il est proposé à la collectivité de transmettre son dossier sur la balf action sociale. Les CTT présents émettent alors un avis pour validation par le responsable du DEJ.

Conditions de financement en cas d'absence du coordinateur

Pour les absences inférieures à 3 mois, le financement est maintenu. Au-delà, le financement est neutralisé sur la période d'absence (réfaction).

En cas de remplacement du coordinateur titulaire au-delà de 3 mois, les conditions prévues au paragraphe "processus de recrutement" s'appliquent à l'identique.

Missions (Socle) du coordinateur/coordinatrice Enfance ou Jeunesse ou Enfance-Jeunesse

Principaux domaines d'activité	Principaux bénéficiaires	Activités significatives
1/ Evaluer les besoins sur le territoire et identifier les enjeux à partir d'un diagnostic partagé. Etre force de proposition au sein de la Collectivité dans la définition de priorités. Améliorer les processus d'adéquation entre la demande du public et l'offre de service	Elus de la Collectivité locale et Caf	Réalisation de diagnostics/Animation d'un observatoire/Analyse des besoins non couverts et propositions
2/ Apporter un soutien technique à la création, la mise en œuvre et l'évaluation des actions co-financées par la Caf et la Collectivité. Veiller à la qualité de la gestion opérée par les gestionnaires	Gestionnaires de services ou d'actions	Animation de tables rondes inter-partenaires pour les projets nouveaux ou en difficulté, suivi d'indicateurs d'activité et financiers, co-élaboration de plans de sortie de crise, veille réglementaire et diffusion
3/ Renforcer la cohérence et la continuité éducative des actions menées au bénéfice des jeunes enfants, enfants, adolescents. Veiller à l'optimisation et rechercher les mutualisations possibles.	Réseau des gestionnaires et partenaires	Implication dans le projet éducatif local et le PEDT, animation de groupes de travail thématiques avec les acteurs locaux
4/ Assurer le suivi administratif, financier et l'évaluation des actions conventionnées avec la Caf, fluidifier les relations des partenaires du CEJ, veiller au respect des échéances contractuelles	Caf	Suivi de l'échéancier des échanges d'information entre les gestionnaires, la Collectivité et la Caf, participation à l'augmentation de la fiabilité des données transmises
5/ Veiller à la qualité de l'offre de service sur le plan réglementaire, faciliter l'accueil du public, l'expression et le traitement de la demande. Développer et renforcer la réponse aux besoins des publics en difficulté	Usagers	Implication dans l'organisation de "guichets uniques", mise en œuvre de modalités d'accueil spécifiques pour les publics en difficulté, participation à la communication sur l'offre de service

Référentiel (Socle) de compétences du coordinateur/coordinatrice

La fonction doit mobiliser des connaissances du niveau I ou II de l'Enseignement National (niveau licence ou maîtrise) acquises soit dans le cadre d'une formation soit par l'expérience professionnelle validée.

Le jury de recrutement doit contrôler :

Des compétences techniques

- Connaître la législation relative à son domaine d'activité,
- Savoir organiser la collecte, le traitement et l'analyse de données, en particulier pour le suivi d'indicateurs et l'élaboration de tableaux de bord,
- Savoir organiser des processus de résolution de problèmes
- Savoir analyser et suivre des données financières (documents budgétaires)
- Savoir participer / conduire un projet en coordonnant de multiples acteurs


Des compétences relationnelles

- Savoir animer des entretiens individuels
- Savoir animer des réunions et groupes de travail
- Savoir partager et transmettre des connaissances
- Savoir rédiger des documents d'aide à la décision
- Savoir représenter son institution dans son champ de délégation
- Savoir établir des relations constructives avec les partenaires

Activités contrôlées par le Conseiller territorial de la Caf

- => Organisation d'un comité de pilotage annuel
- => Organisation et animation des instances techniques avec les acteurs du territoire relatives à l'enfance et à la jeunesse
- => Formalisation des comptes rendus de réunions animées par le coordinateur (comité de pilotage, comités techniques...)
- => Réalisation d'un rapport d'activité annuel sur la base de la trame proposée par la Caf
- => Participation aux réunions organisées par la Caf relatives à l'enfance et à la jeunesse
- => Transmission à la Caf des pièces justificatives pour le traitement du droit CEJ dans les délais impartis (acompte, solde, actualisation)
- => Pour les années où le CEJ est en renouvellement, transmission des documents dans les délais impartis

CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE
OULLINS
Coordination
PROJET N° E8

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
Reçu en préfecture le 10/12/2019
Affiché le 
ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

NOM & FONCTION DU RESPONSABLE HIERARCHIQUE
MARTIN Emilie Directrice du CCAS

FORMATION INITIALE DU COORDINATEUR :
Psychologue

FORMATION PREVUE :
modes de gestion des EAJE

ELEMENTS CONCOURANT A L'EVALUATION DE L'ACTION

1 - Eléments du diagnostic justifiant le projet :

différents modes de gestion pour les structures petite enfance.
adaptation de l'offre aux besoins des familles.
propositions d'action de soutien à la parentalité.
qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille.
prise en compte des publics vulnérables ou fragilisés.

2 – Indicateurs de mesure de l'atteinte des objectifs, ci-dessus

identification d'un référent pour les acteurs locaux et institutionnels
réalisation d'un diagnostic petite enfance
préconisations pour le développement et la structuration de l'offre.

3 – Quels sont les effets attendus


*(indicateurs d'impacts)ex : mise en réseau des acteurs locaux, cohérence des actions
mise en réseau des responsables d'établissements
mise en place de partenariat par exemple avec les services culturels.
cohérence des pratiques de contractualisation avec les familles.
accompagnement à la mise en œuvre des actions de soutien à la parentalité*

4 – Quels sont les résultats attendus

*ex : nombre d'actions mutualisées, groupes de travail inter-opérateurs, ...
projets inter-structures : recherche-action qualité de l'accueil, fête petite enfance, éveil culturel.
organisation des instances de pilotage.*



**CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE
OULLINS**
Poste de Coordinateur(trice) délégué(e) Enfance
PROJET N°E9

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
Reçu en préfecture le 10/12/2019
Affiché le 
ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

FINANCEUR(S) DU PROJET :

Nom de l'employeur : CCAS
Adresse de l'employeur : e Ville BP 87 69923 Oullin
Tel : 04 72 39 73 13
E-mail : contact@ville-oullins.fr
Fax :

COMPETENCE :

Territoire : Communal

DOMAINES D'INTERVENTION DU COORDINATEUR :

secteur enfance

PROJET :

Nature : Flux en création
Date de démarrage : 01/01/15

NATURE DU PROJET

Objectifs en référence au projet social ou aux orientations du CEJ

Simplifier et harmoniser les démarches des parents en recherche d'un mode d'accueil. Cerner les besoins de la commune et vérifier l'adéquation offre/demande. Améliorer la réponse aux besoins en proposant une adaptation de l'offre. Travailler en lien avec les partenaires de l'insertion et de la PMI. Participer à l'évaluation du projet social.

Descriptif du projet (actions / activités prévues, personnel prévu ...)

0,8 ETP chargée d'accueil et orientation des familles. Entretien social, information sur les différents modes d'accueil, analyse et enregistrement des demandes, organisation des commissions mensuelles d'attribution des places, suivi des demandes des familles, tenue d'un observatoire de la demande et réalisation d'une étude annuelle sur le profil des familles accueillies.

BUDGET

	2018	2019	2020	2021	2022
Charges					
personnel	47168,84	48000	48900	49800	50700
Total charges	47168,84	48000	48900	49800	50700

ACTIVITE

	2018	2019	2020	2021	2022
Poste en Etp	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8

- Action financée par plusieurs des partenaires à la présente convention :**
selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire définis ci-après :

Processus de recrutement

La Caf exerce un droit de validation préalable au recrutement d'un coordinateur. La Caf donne une réponse dans un délai d'une semaine.

En amont, la collectivité adresse à la Caf :

- l'offre de poste diffusée,
- les trois meilleures candidatures avec CV et lettre de motivation, classées par ordre de préférence,
- un argumentaire succinct des raisons du choix du meilleur candidat.

Le Conseiller territorial propose au responsable du DEJ l'un des 3 avis suivants :

- => Validation du choix de la collectivité.
- => Validation du choix de la collectivité avec complément (plan de formation complémentaire...), en cas de d'écart important entre la candidature et le référentiel emploi. La compétence du coordinateur fera l'objet d'une évaluation dans les 12 mois sur la base du référentiel emploi.
- => Refus de la candidature en cas d'inadéquation manifeste entre la candidature et le référentiel emploi.

Le Conseiller territorial notifie la décision de la Caf à la collectivité par mail et par courrier.

Exceptionnellement, en cas d'absence du Conseiller en charge du territoire, il est proposé à la collectivité de transmettre son dossier sur la balf action sociale. Les Conseillers territoriaux présents émettent alors un avis pour validation par le responsable du DEJ.

Conditions de financement en cas d'absence du coordinateur

Pour les absences inférieures à 3 mois, le financement est maintenu. Au-delà, le financement est neutralisé sur la période d'absence (réfaction).

En cas de remplacement du coordinateur titulaire au-delà de 3 mois, les conditions prévues au paragraphe "processus de recrutement" s'appliquent à l'identique.

Profil de poste de coordinateur délégué enfance, chargé d'accueil des familles

La mission porte sur la tranche d'âge des enfants de maternelle et primaire. Elle s'inscrit en complément de la mission du Coordinateur Enfance et ou Jeunesse.

Envoyé en préfecture le 10/12/2019

Reçu en préfecture le 10/12/2019

Affiché le



ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

Principaux domaines d'activité	Principaux bénéficiaires	Activités significatives
- Faciliter la relation avec les parents et améliorer les conditions d'accueil, d'information et d'orientation, en particulier pour les publics en difficulté (familles en dessous du seuil de pauvreté, familles monoparentales)	Usagers	Améliorer les savoirs faire des accueillants, contribuer à la diffusion de l'information sur les solutions d'accueil, mettre en œuvre des conditions d'accueil spécifiques pour les publics en difficulté, réduire le délai entre le dépôt de la demande et la réponse apportée
- Contribuer à l'harmonisation et à la consolidation de l'enregistrement des demandes d'accueil sur le territoire - Permettre aux parents d'exprimer leurs besoins une fois et une seule, - Organiser l'action des opérateurs pour permettre une réponse concertée - Participation à l'adaptation d'un "portail famille" selon les besoins repérés, - Participer au processus d'adéquation entre la demande et l'offre d'accueil	Réseau des gestionnaires municipaux et associatifs du territoire	Elaboration d'une fiche d'entretien pour les agents accueillant le public Accompagnement des agents accueillant le public Contribution à la mise en cohérence des critères de sélection utilisés par les différents partenaires Amélioration du fonctionnement des "commissions d'admission"
- Concevoir et faire vivre un observatoire permanent du système d'accueil de l'enfance - Etre l'interlocuteur privilégié de la Caf pour être le relais dans son domaine d'activité	Elus de la Collectivité locale et Caf	Analyser les besoins non couverts, synthétiser les forces et faiblesses de l'offre d'accueil aux élus et partenaires, proposer des aménagements

Référentiel (Socle) de compétences du coordinateur/coordinatrice

Le jury de recrutement doit contrôler :

Des compétences techniques

- Connaître la législation relative à son domaine d'activité,
- Savoir organiser la collecte, le traitement et l'analyse de données, en particulier pour le suivi d'indicateurs et l'élaboration de tableaux de bord,
- Savoir organiser des processus de résolution de problèmes
- Savoir analyser et suivre des données financières (documents budgétaires)
- Savoir participer / conduire un projet en coordonnant de multiples acteurs

Des compétences relationnelles

- Savoir animer des entretiens individuels
- Savoir animer des réunions et groupes de travail
- Savoir partager et transmettre des connaissances
- Savoir rédiger des documents d'aide à la décision
- Savoir représenter son institution dans son champ de délégation
- Savoir établir des relations constructives avec les partenaires

Activités contrôlées par le Conseiller territorial de la Caf

- => Organisation d'un comité de pilotage annuel
- => Organisation et animation des instances techniques avec les acteurs du territoire relatives à l'enfance et à la jeunesse
- => Formalisation des comptes rendus de réunions animées par le coordinateur (comité de pilotage, comités techniques...)
- => Réalisation d'un rapport d'activité annuel sur la base de la trame proposée par la Caf
- => Participation aux réunions organisées par la Caf relatives à l'enfance et à la jeunesse
- => Transmission à la Caf des pièces justificatives pour le traitement du droit CEJ dans les délais impartis (acompte, solde, actualisation)
- => Pour les années où le CEJ est en renouvellement, transmission des documents dans les délais impartis

Envoyé en préfecture le 10/12/2019


Reçu en préfecture le 10/12/2019

Affiché le

 SLOW

ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE
OULLINS
Coordination
PROJET N°E9

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
Reçu en préfecture le 10/12/2019
Affiché le 
ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

NOM & FONCTION DU RESPONSABLE HIERARCHIQUE

Emilie Martin. Directrice du CCAS

FORMATION INITIALE DU COORDINATEUR :

Assistante sociale

FORMATION PREVUE :

ELEMENTS CONCOURANT A L'EVALUATION DE L'ACTION

1 - Eléments du diagnostic justifiant le projet :

400 demandes d'accueil par an.

5 EAJE dont un établissement collectif et familial et deux à gestion associative, 3 micro-crèches privées, deux RAM.

L'évaluation du projet social nécessite un développement des outils de pilotage.

La demande d'accueil des familles est orientée en premier choix sur le collectif, d'où la nécessité d'accompagner les familles vers la mise en place d'un mode d'accueil au domicile des assistantes maternelles.

suivi des objectifs d'accueil pour l'adaptation offre/demande.

2 – Indicateurs de mesure de l'atteinte des objectifs, ci-dessus

nombre de familles reçues en entretien, nombre de commissions,

actualisation des objectifs d'accueil.

réalisation d'une étude annuelle sur l'évolution de la demande d'accueil des familles.

3 – Quels sont les effets attendus

(indicateurs d'impacts) ex : mise en réseau des acteurs locaux, cohérence des actions

mise en réseau des responsables de structure petite enfance.

identification d'un interlocuteur pour les familles.

harmonisation et simplification des démarches pour les parents

4 – Quels sont les résultats attendus

ex : nombre d'actions mutualisées, groupes de travail inter-opérateurs, ...


centralisation des demandes d'accueil

contribution à l'organisation du système d'accueil.

participation à l'évaluation et à l'adaptation du projet social.



CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE
Oullins
Lieu d'accueil enfants parents
PROJET N° E10

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
Reçu en préfecture le 10/12/2019
Affiché le 
ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

NOM DU PROJET : **LAEP Ampere - La planète du petit prince**
& adresse de l'activité 5 bis rue Ampère 69 600 Oullins

IDENTIFIANT CAF : 201800003

FINANCEURS DU PROJET : **CCAS**
nom : Hôtel de Ville. Place Roger salengro. BP 87 69923 Oullins cedex
adresse :

COMPETENCES :
Territoire : **Communal**

GESTIONNAIRE DU PROJET :
nom du gestionnaire : **CCAS**
adresse : Hôtel de Ville Place Roger salengro. BP 87 69923 Oullins cedex
tel : 04 72 39 73 13
e-mail : contact@ville-oullins.fr
fax :
statut : **CCAS**

PROJET :
Nature : **Flux en création**
Date de démarrage :

NATURE

Objectifs en référence au projet social ou aux orientations du CEJ
Proposer un espace convivial où les enfants de moins de quatre ans et leurs parents sont accueillis de manière libre et sans inscription. Proposer un espace de jeux aux enfants leur permettant de faire leurs premières expériences de socialisation. favoriser les échanges entre parents pour rompre l'isolement. Valoriser les compétences des parents et renforcer l'estime de soi.

Descriptif du projet (actions / activités prévues, personnel prévu ...)
ouverture du lieu un mardi matin tous les 15 jours hors vacances scolaires. Accueil en binôme. Equipe accueillante : directrices EAJE (puéricultrices) et animatrices relais (EJE).

DONNÉES FINANCIÈRES

Charges

Année référence CEJ n°1	2018	2019	2020	2021	2022
Personnel	3 499,94 €	4 700,00 €	4 800,00 €	4 900,00 €	4 900,00 €
Autres charges	394,92 €	920,00 €	400,00 €	450,00 €	450,00 €
Total charges	- € 3 894,86 €	5 620,00 €	5 200,00 €	5 350,00 €	5 350,00 €

Produits

Année référence CEJ n°1	2018	2019	2020	2021	2022
participations familiales					
Caf PS LAEP	1 167,68 €	1 537,65 €	1 560,00 €	1 602,83 €	1 605,00 €
Caf FPT					
Autres subventions					
Subvention collectivité	2 727,18 €	4 082,35 €	3 640,00 €	3 747,18 €	3 745,00 €
<i>Subvention Collectivité retenue pour la PSEJ</i>		4 082,35 €	3 640,00 €	3 747,18 €	3 745,00 €
Participation MSA					
Subvention du CG					
Total produits	- € 3 894,86 €	5 620,00 €	5 200,00 €	5 350,00 €	5 350,00 €

- Action financée par plusieurs des partenaires à la présente convention :**
 selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire définis ci-après :

DONNÉES D'ACTIVITÉ

Année référence CEJ n°1	2018	2019	2020	2021	2022
Nb annuel hres ouverture	38	43	43	43	43
Nb annuel hres organisation total	22	24	24	24	24
Nb annuel hres organisation limité	19	21	22	22	22
Total heures fonctionnement	-	56	64	65	65
Prix de revient	#DIV/0!	69,24 €	88,16 €	80,62 €	82,95 €

PERSONNEL

. mise à disposition :

nombre : 4
 employeurs CCAS

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Oullins

Lieu d'accueil enfants parents

PROJET N° E10

ELEMENTS DU DIAGNOSTIC LOCAL JUSTIFIANT LE PROJET :

La commune développe des actions de soutien à la parentalité en partenariat avec les acteurs du territoire, permanences de médiation familiale, conférences-débats, ateliers enfants-parents lors des manifestations. Depuis 2008, le LAEP situé au Pôle petite enfance de la Bussière accueille une demi-journée par semaine les enfants de moins de quatre ans accompagné de leurs parents. La fréquentation moyenne de ce lieu est de 15 enfants par séance. Le LAEP le petit prince situé sur le quartier d'ampère permet de proposer un autre temps aux parents.

LES MOYENS PEDAGOGIQUES

Mise à disposition d'un espace convivial de rencontres et d'échanges, d'un espace de jeux pour les enfants. Accueil en binôme. Equipe accueillante composée de 4 personnes : 2 infirmières-puéricultrices responsables de crèches et de deux animatrices de relais.

LES MODALITES PRATIQUES

**ouverture du lieu un mardi matin tous les 15 jours de 830 à 11h hors vacances scolaires.
gratuit et sans inscription.**

LES LOCAUX

utilisation d'une salle d'activité du pôle petite enfance le petit prince avec salle de bains et coin cuisine attenant. Accès jardin possible.

ELEMENTS CONCOURANT A L'EVALUATION DE L'ACTION

Quels sont les moments qui sont destinés à faire le point dans l'année ?

- avec les partenaires : un comité de pilotage annuel
- avec l'équipe d'intervenants : débriefing à la fin de chaque séance
2X2h de réunion de fonctionnement avec la coordinatrice.

Quels sont les effets attendus ?


liens entre les parents accueillis
expériences de socialisation des enfants
confiance en soi des parents
partage d'un moment de convivialité et d'une pause dans le quotidien.

Quels sont les résultats attendus ? (indicateurs de résultats mesurables)

présence de 10 enfants par séance



CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE
OULLINS
Relais assistantes maternelles
PROJET n°E11

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
Reçu en préfecture le 10/12/2019
Affiché le 
ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

NOM DU PROJET : Ampère - Le petit prince
& lieu de l'activité : 5, bis rue Ampère 69 600 Oullins

IDENTIFIANT CAF : 201700453

FINANCEURS DU PROJET :

Nom : CCAS
Adresse : Hôtel de Ville. Place Roger Salengro. BP 87 69 923 Oullins cedex
Tel : 04 72 39 73 13
E-mail : contact@ville-oullins.fr
Fax :

COMPETENCES :

Territoire : Communal

GESTIONNAIRE DU PROJET :

nom du gestionnaire : CCAS
adresse : Hôtel de Ville. Place Roger Salengro. BP 87. 69923 Oullins cedex
tel : 04 72 39 73 13
E-mail : contact@ville-oullins.fr
fax :
Statut : CCAS

PROJET :

Nature : Flux en développement
Date de démarrage : 23/04/19

NATURE DU PROJET

Objectifs en référence au projet social ou aux orientations du CEJ

Faciliter la mise en relation des assistants maternels et des parents en recherche d'un mode d'accueil. Promouvoir l'image des assistants maternels et le mode d'accueil individuel auprès des parents. Diffuser une information générale en matière de droit du travail et orienter vers les interlocuteurs compétents en cas de questions spécifiques. Organiser des temps collectifs pour les enfants avec des activités adaptées à leur développement. Permettre aux assistants maternels de bénéficier d'espaces de rencontre et d'échanges des pratiques professionnelles. Faciliter le départ en formation des assistants maternels. Collaborer avec le Point Accueil Parents et les EAJE. Contribuer à l'observation des besoins d'accueil des enfants de moins de six ans. Harmoniser les pratiques avec le Relais Bussièrre.

Descriptif du projet (actions / activités prévues, personnel prévu ...)

1,15 ETP animatrice. 3 à 4 demi-journées de temps collectifs par semaine. Quartiers d'intervention : Ampère, Jean-Macé, Montmein et saulaie. Accueil des parents et des assistants maternels sur rendez-vous. Organisation de soirées débats en direction des assistants maternels et des parents. Organisation de temps de rencontres avec les parents. Organisation de temps de rencontre parents-assistants maternels. Participation aux projets inter-structures : éveil culturel, recherche-action qualité de l'accueil, fête petite enfance. 0,20 ETP référent de parcours crèche Avip

DONNÉES FINANCIÈRES

Charges

Année référence CEJ n°1	2018	2019	2020	2021	2022
Personnel	33 568,08 €	41 611,00 €	45 950,00 €	46 780,00 €	47 622,00 €
Autres charges	11 561,25 €	12 415,00 €	12 540,00 €	12 670,00 €	12 800,00 €
Total charges	- € 45 129,33 €	54 026,00 €	58 490,00 €	59 450,00 €	60 422,00 €

Produits

Année référence CEJ n°1	2018	2019	2020	2021	2022
Participations familiales					
CAF PS RAM	19 405,61 €	23 231,18 €	25 150,70 €	25 563,50 €	25 981,46 €
<i>PS RAM retenue CEJ (80%)</i>	<i>15 524,49 €</i>	<i>18 584,94 €</i>	<i>20 120,56 €</i>	<i>20 450,80 €</i>	<i>20 450,80 €</i>
CAF FPT					
Subvention MSA					
Autres subventions					
Subvention Collectivité(s)	31 006,54 €	30 794,82 €	33 339,30 €	33 886,50 €	34 440,54 €
<i>Sub Collectivité retenue CEJ (Sub Coll + 20 % PS Ram)</i>	<i>29 604,84 €</i>	<i>35 441,06 €</i>	<i>38 369,44 €</i>	<i>38 999,20 €</i>	<i>39 971,20 €</i>
Subvention Conseil Général					
Total produits	- € 45 129,33 €	54 026,00 €	58 490,00 €	59 450,00 €	60 422,00 €


Action financée par plusieurs des partenaires à la présente convention :

selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire définis ci-après :

DONNÉES D'ACTIVITÉ

Année référence CEJ n°1	2018	2019	2020	2021	2022
Activité en ETP	0,90	1,06	1,15	1,15	1,15
Prix de Revient	#DIV/0!	50 967,92 €	50 860,87 €	51 695,65 €	52 540,87 €

CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE
OULLINS
Relais assistantes maternelles
PROJET N° E11

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
Reçu en préfecture le 10/12/2019
Affiché le 
ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

LES OBJECTIFS GENERAUX

Animer un lieu pour les professionnels de l'accueil individuel, les parents employeurs et les enfants accueillis avec l'autre relais de la commune. Diffuser une information générale à destination des professionnels, des parents, des candidats à l'agrément. Accompagner la professionnalisation de l'accueil individuel. Participer à la fonction d'observation des besoins d'accueil de la commune.

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

Valoriser le mode d'accueil individuel auprès des parents. Permettre aux professionnels de l'accueil individuel de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques. Informer les parents et les professionnels en matière de droit du travail et convention collective. Faciliter le lien offre/demande. Recenser les besoins en formation des professionnels et faciliter le départ en formation. Contribuer au diagnostic petite enfance. Participer au partenariat petite enfance de la commune.

LES MOYENS PEDAGOGIQUES

Animation de temps collectifs pour les enfants et les assistantes maternelles ou gardes à domicile. Accueil sur rendez-vous des parents et des professionnels. Organisation de soirées-débats à destination des assistants maternels et des parents. Organisation de rencontres parents/assistantes maternelles. organisation d'ateliers enfants-parents.
organisation
de fêtes.

L'ANIMATEUR

2 animatrice 1 à 90 % dont 20 % référente crèche Avip. 1 animatrice à 25 % pour remplacer les 20 % avip de l'autre animatrice.

LES MODALITES PRATIQUES

3 temps collectifs par semaine. Accueil sur rendez-vous. Atelier enfants-parents et rencontres parents/assistantes maternelles le samedi matin. Conférences-débats en soirée. Recueil des besoins des parents et des disponibilités des assistantes maternelles par le biais d'annonces et diffusion d'une liste. Tenue d'un tableau de bord sur l'activité du relais avec le relais de la busnière.

LES LOCAUX

Les locaux utilisés par le Relais sont intégrés à un pôle petite enfance avec l'EAJE le petit prince. Ils sont constitués d'une salle d'activités, d'un dortoir, d'une salle de bains, d'une kitchenette avec possibilité d'accueil du public. Le bureau de l'animatrice est partagé avec la directrice de l'EAJE. Un local poussettes et un espace extérieur avec une structure de jeux sont également accessibles.



CONTRAT ENFANCE JEUNESSE OULLINS

Etablissement d'accueil du jeune enfant

PROJET n°E12

Envoyé en préfecture le 10/12/2019

Reçu en préfecture le 10/12/2019

Affiché le

SLOW

ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

NOM DU PROJET :

LE PETIT PRINCE

& adresse de l'activité :

5 bis rue Ampère 69 600 OULLINS

TYPE D'ACCUEIL

collectif

IDENTIFIANT CAF :

201 700 423

FINANCEURS DU PROJET :

nom :

CCAS

adresse :

place Roger salengro BP 87 69 923 Oullins cedex

COMPETENCES :

Territoire :

Communal

GESTIONNAIRE DU PROJET :

nom du gestionnaire :

CCAS

adresse :

place Roger Salengro BP 87 69 923 Oullins cedex

tel :

04 72 39 73 13

e-mail :

fax :

statut :

CCAS

PROJET :

Nature :

Flux en création

Date de démarrage :

16/01/17

Public bénéficiaire

A déterminer

NATURE DU PROJET

Objectifs en référence au projet social ou aux orientations du CEJ

Assurer un accueil de l'enfant favorisant son bien-être, son développement cognitif et social, sa sécurité et sa santé. Accueil des enfants porteurs de handicaps. Soutenir les parents dans l'éducation de leur enfant. Proposer une offre d'accueil adaptée aux besoins des parents : planning fixe, à la semaine, au mois. Des objectifs d'accueil sont définis chaque année pour l'ensemble des EAJE municipaux et associatifs de la commune en fonction de l'observatoire de la demande d'accueil et du profil des familles accueillies.

Descriptif du projet (actions / activités prévues, personnel prévu ...)

Composition de l'équipe : responsable infirmière puéricultrice 1 ETP, 1 EJE Adjointe 1 ETP, 3 ETP auxiliaires de puériculture, 2 ETP CAP petite enfance avec des temps d'entretien, 1 agent de cuisine 1 ETP. Vacances psychologue et médecin. Partenariat avec la ludothèque et la médiathèque. 1 journée pédagogique par année. Participation aux projets inter-structures : éveil culturel, recherche-action qualité de l'accueil, fête petite enfance.

DONNEES FINANCIERES

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
 Reçu en préfecture le 10/12/2019
 Affiché le 2022 
 ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

	Année référence CEJ	2018	2019	2020		
Charges						
Personnel		321 391,21 €	309 406,00 €	314 980,00 €	320 650,00 €	326 420,00 €
Autres charges		64 016,22 €	69 138,00 €	69 830,00 €	70 530,00 €	71 240,00 €
Total charges	- €	385 407,43 €	378 544,00 €	384 810,00 €	391 180,00 €	397 660,00 €
Produits						
Participations familiales		43 584,36 €	43 050,00 €	43 400,00 €	43 750,00 €	44 100,00 €
Caf Psu		167 985,57 €	126 942,90 €	131 350,00 €	132 875,00 €	134 025,00 €
Caf FPT		14 000,00 €	14 000,00 €			
MSA			1 617,00 €			
Autres subventions						
Subvention Collectivité ou Employeur		159 837,50 €	157 808,00 €	157 808,00 €	157 808,00 €	157 808,00 €
<i>Subvention Collectivité retenue pour la PSEJ</i>		<i>173 837,50 €</i>	<i>206 934,10 €</i>	<i>210 060,00 €</i>	<i>214 555,00 €</i>	<i>219 535,00 €</i>
Subvention CG						
Total produits	- €	385 407,43 €	378 544,00 €	384 810,00 €	391 180,00 €	397 660,00 €

Action financée par plusieurs des partenaires à la présente convention :

selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire définis ci-après :

DONNEES D'ACTIVITE

	Année référence CEJ	2018	2019	2020	2021	2022
Nb de places PMI		20	20	20	20	20
Nb de places retenues		20	20	20	20	20
Nombre moyen d'heures d'ouverture / jour		11,00	11,00	11,00	11,00	11,00
Nb de jours ouverture / an		223	223	223	223	223
Nb d'heures ouverture / an	0	2453	2453	2453	2453	2453
Nb d'actes payés 0-6 ans		37 653	36 795	37 500	37 500	37 500

DONNEES CALCULEES

	Année référence CEJ	2018	2019	2020	2021	2022
Capacité théorique		49060	49060	49060	49060	49060
Capacité retenue		42370	42370	42370	42370	42370
Taux d'occupation		89%	87%	89%	89%	89%
Nombre d'heures par place		1 883	1 840	1 875	1 875	1 875
Prix de revient par acte		10,24 €	10,29 €	10,26 €	10,43 €	10,60 €
Participation Usagers Moyenne		1,16	1,17	1,16	1,17	1,18

OBSERVATIONS

Si changement d'agrément en cours d'année et/ou modalité

	Période 1	Période 2	Période 3
Capacité selon PMI	12 places	20 places	
Amplitude journalière, en centième	3,50	7,50	
Nombre de jours d'ouverture	223	223	
Amplitude annuelle			
Capacité théorique	9 366 heures	33 450 heures	heures

Pour un Eaje Familial

Capacité équipement selon PMI	
Somme des places des assistantes maternelles en activité au 31 décembre	
Amplitude journalière moyenne	
Nombre de jours d'ouverture	
Capacité théorique	heures
Capacité retenue	heures

ation d'agrément Pmi

Période 4	Période 5	A retenir dans fiche projet
		20
		4,80
		446
		2 141 heures
heures	heures	42 816 heures

CONTRAT ENFANCE & JEUNESSE
OULLINS
Etablissement d'accueil du jeune enfant
PROJET n°E12

ELEMENTS CONCOURANT A L'EVALUATION DE L'ACTION

1 - Eléments du diagnostic justifiant le projet :

Etude de la demande 2018 : 367 demandes dont 301 en régulier et 66 en occasionnel.
Le taux de résolution des demandes est de 57 %.
56 % des demandes sont en lien avec une situation d'activité professionnelle des parents
19 % des demandes des parents émanent de familles où un parent est au foyer.
25 % des demandes émanent de familles avec une problématique d'emploi.
Pour l'accueil régulier, 43 % des demandes sont des temps plein, 19 % des demandes à 4 jours, 38 % des demandes à temps partiel avec une augmentation des demandes inférieures à un mi-temps

2 – Indicateurs de mesure de l'atteinte des objectifs, ci-dessus

suivi mensuel des statistiques de présences des enfants
suivi mensuel mensuel des objectifs d'accueil
observatoire de la demande d'accueil
étude du profil des familles accueillies

3- Quels sont les moments qui sont destinés à faire le point dans l'année ?

mise à jour des objectifs au printemps
bilan de la rentrée de septembre
enquête de satisfaction des parents en juin 1 fois sur la période du contrat
comité de pilotage petite enfance en fin d'année

4 - Quels sont les effets attendus sur le public et/ou son environnement ? (Indicateurs d'impacts)

adaptation des formules d'accueil proposées aux besoins des parents
mixité sociale du public accueilli

5 - Quels sont les résultats attendus de l'action ? (indicateurs de résultats)

degré de satisfaction élevé des parents
un accueil répondant aux besoins des enfants
adéquation du public accueilli avec les objectifs d'accueil



CONTRAT ENFANCE JEUNESSE Accueil de Loisirs extrascolaire

PROJET N° J1

projet existant maintenu

Envoyé en préfecture le 10/12/2019

Reçu en préfecture le 10/12/2019

Affiché le

SLOW

ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

NOM DU PROJET :
& adresse de l'activité :

ALSH Les Lutins

- 6 ans

+ 6 ans

IDENTIFIANT CAF :

2001501

FINANCEURS DU PROJET :

nom :

Ville d'Oullins

adresse :

Place Roger Salengro BP 87 - 69963 Oullins Cedex

COMPETENCES :

Territoire :

Communal

GESTIONNAIRE DU PROJET :

nom du gestionnaire :

Association des Centres Sociaux d'Oullins

adresse :

91, Rue de la République 69600 Oullins

tel :

04 72 66 39 39

fax :

e-mail :

statut :

Association

TYPE DE PROJET :

centre de loisirs (déclaré DDCS)

accueil jeunes (14 ans et plus, déclaré DDCS)

PROJET :

Nature :

Stock et Flux en développement

Date de démarrage du

dernier flux :

01/09/14

NATURE DU PROJET

Objectifs en référence au projet social ou aux orientations du CEJ

Réponse aux besoins de garde des familles en offrant aux parents un relais dans l'apprentissage de la socialisation et de l'autonomie de leurs enfants.

Impliquer les parents dans l'élaboration et l'évaluation de la démarche pédagogique.

Accueillir les publics vulnérables de manière adaptée dans un cadre agréable et sécurisant pour tous.

Favoriser l'expression et la connaissance de l'autre pour un mieux vivre ensemble.

Renouveler fréquemment les projets d'activité afin que l'enfant puisse s'éveiller, tester, expérimenter de nouvelles choses.

Préparer et encourager les enfants et leurs parents dans les étapes de leur vie au sein de l'ACSO en consolidant les passerelles inter-secteurs.

Engager un travail partenarial afin d'orienter au mieux toutes les familles.

Descriptif du projet (actions / activités prévues, personnel prévu ...)

L'équipe est composée d'une directrice titulaire d'un B.E.A.T.E.P (brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse), d'une directrice-adjointe titulaire d'un B.A.F.D (brevet d'animateur aux fonctions de directeur en accueils collectifs de mineurs) et 6 vacataires titulaires du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs) ou du CAP de la petite enfance. Depuis 2011, l'équipe a mis en place une démarche pédagogique participative (issue de la Cité d'Enfants) où les enfants apprennent à devenir acteurs et décideurs de leurs loisirs en donnant leurs avis et en choisissant leurs activités.

L'obtention du label est visée pour le secteur maternelle en 2020. Pendant les vacances une sortie par semaine est proposée.

Le développement de la curiosité chez les jeunes enfants est recherchée par le biais de visites des musées, des parcs... de la région, en participant aux spectacles proposés par le théâtre de la renaissance et en faisant appel à des intervenants extérieurs (plasticiens, musiciens, danseurs...).

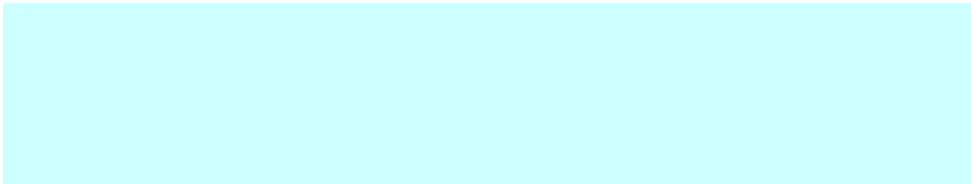
DONNEES FINANCIERES

Année référence CEJ n°1	2018	2019	2020	2021	2022
Charges					
Personnel	91 741,97 €	107 202,26 €	107 682,43 €	107 682,43 €	107 682,43 €
Autres	54 597,27 €	81 834,77 €	69 078,12 €	69 078,12 €	69 078,12 €
Total charges	146 339,24 €	189 037,03 €	176 760,55 €	176 760,55 €	176 760,55 €
Produits					
Participations familiales	22 993,10 €	76 933,85 €	65 891,04 €	65 891,04 €	65 891,04 €
CAF Ps Accueil Loisirs	9 148,87 €	20 378,42 €	20 755,80 €	20 755,80 €	20 755,80 €
CAF FPT					
Autres subventions	8 882,54 €	19 197,55 €	17 256,30 €	17 256,30 €	17 256,30 €
Subvention Collectivité	49 610,76 €	71 369,50 €	73 234,58 €	73 234,58 €	73 234,58 €
<i>Subvention Collectivité retenue pour la PSEJ</i>	49 610,76 €	72 527,21 €	72 857,41 €	72 857,41 €	72 857,41 €
Msa					
Subvention CG (commune - 5000 hab.)					
Total produits	90 635,27 €	189 037,03 €	176 760,55 €	176 760,55 €	176 760,55 €

Taux RG commune

99,0%

- Action financée par plusieurs des partenaires à la présente convention :**
 selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire définis ci-après :



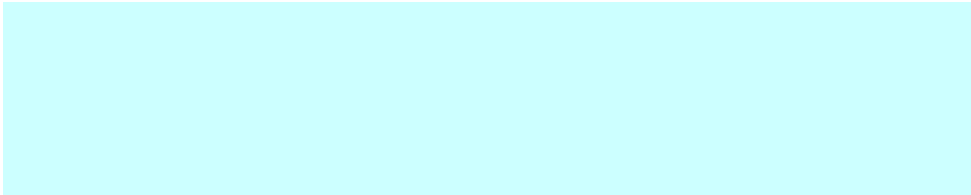
DONNEES D'ACTIVITES

Année référence CEJ n°1	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'actes ouvrant droit	22542	38119	38119	38119	38119

DONNEES CALCULEES


Année référence CEJ n°1	2018	2019	2020	2021	2022
Prix de revient par acte	6,49 €	4,96	4,64	4,64	4,64
Participation Usagers Moyenne	1,02	2,02	1,73	1,73	1,73

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :



CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE

Accueil de loisirs PROJET N° J1 Accueil de loisirs

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
Reçu en préfecture le 10/12/2019
Affiché le 
ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

EXTRAIT DU PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Date de la précédente mise à jour de la fiche projet : **oct-15**

DESCRIPTION SOMMAIRE DU CONTENU DU PROJET:

L'équipe a mis en place une démarche pédagogique participative (issue de la Cité d'enfants) où les enfants apprennent à devenir acteurs et décideurs de leurs loisirs en donnant leurs avis et en choisissant leurs activités. Pendant les vacances, le programme inclut sortie par semaine

Le développement de la curiosité chez les jeunes enfants est recherché par le biais de visites aux musées, dans les parcs, aux spectacles du théâtre de la Renaissance et en faisant appel à des intervenants extérieurs (plasticiens, musiciens, danseurs...)

TRANCHE D'AGE	Accueil de loisirs				Accueil jeunes			
	< 6 ANS		6 - 17 ans		14 - 17 ans		18 ans et plus	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
nb d'enfants prévus 56	28	28						

2 - Modalités de fonctionnement sur une année civile

Année scolaire	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
nb de jours			36				
horaires			7h30 à 18h				
Vacances scolaires	Toussaint	Noël	Hiver	Printemps			
nb de jours	10	5	10	10			
horaires	7h30 à 18h	7h30 à 18h	7h30 à 18h	7h30 à 18h			
Vacances scolaires	juillet	août					
nb de jours	20	5					
horaires	7h30 à 18h	7h30 à 18h					

Nombre total d'heures prévisionnelles par année : **96**
56448

3 – Personnel concerné par l'activité :

- Précisez le personnel prévu pour l'action sur une année civile :

Fonction des personnels dont les salaires figurent dans le BP de l'action (1 ligne par personne)	Si le personnel est mis à disposition préciser par qui	Statut / nature du contrat de travail	Diplôme Qualification
2 salariés permanents directrice et directrice adjointe	non	CDI	BEATEP et BAFD
6 animateurs vacataires en CEE	non	CEE	BAFD
agent entretien	non	CDI	
agent de cantine	non	CDI	HACCP

- Stabilité de l'équipe

Ancienneté dans	Nombre
moins de 1 an	4
de 1 à 2 ans	4
plus de 2 ans	2

4 – Modalités d'information préalable des parents :

- affiches dans la structure
- informations écrites fournies aux parents
- réunion des parents dans le quartier
- rencontre des parents à domicile
- autres, préciser : Envois par mail, bulletin municipal

5 – Participation financière des familles :

Le coût de l'activité pour l'utilisateur :

tarif unique ou moyen
 tarif minimum
 tarif maximum

5
29

il s'agit d'un coût :

- à l'année à la journée
 au trimestre à la séance
 au mois autres, *préciser* Pass loisirs

s'il ne s'agit pas d'un tarif unique, en fonction de quoi varie-t-il ?

- quotient familial
 tarif dégressif familial
 autres tarifs dégressifs
 autres, *préciser* :

6 – Modalités d'inscription et de suivi des enfants et des jeunes

● l'assiduité demandée aux enfants :

- ponctuelle
 régulière une partie de l'année
 régulière toute l'année

● contrôle des l'assiduité (*un relevé de présence journalière est-il prévu ?*)

- oui non

7 – Mode de participation des parents

● réunion avec les parents :

- oui non

● contrat proposé aux parents :

si oui, sous quelle forme ?

- oui non
 écrit oral

● participation des parents :

- à l'inscription
 au choix de l'action
 au bilan de l'action
 à la définition du projet
 à la mise en œuvre de l'action
 aux temps d'activité
 autres, *préciser* :

● implication des parents au cours de l'action :

- les parents sont informés oralement de ce qui se passe
 les parents sont parfois présents pendant les séances
 les parents sont réunis en fin d'année
 aucune de ces mesures n'est prise
 autres, *préciser* :

8 – Mode de participation des enfants et des jeunes

● participation des enfants et des jeunes

- au choix des activités
 au contenu des activités
 au bilan de l'activité
 à la prise de responsabilité dans la mise en œuvre
 autres, *préciser*

9 – Les autres partenaires impliqués dans l'action

Qui : Mairie de Ternay, parents d'élèves, enseignants

- Comment :
 conception du projet
 réalisation du projet
 évaluation du projet
 autres, *préciser* :

ELEMENTS CONCOURANT A L'EVALUATION DE L'ACTION

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
Reçu en préfecture le 10/12/2019
Affiché le 
ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

1 - Eléments du diagnostic justifiant le projet :

En septembre 2018, la capacité a augmenté de 48 à 56 places face à la demande des familles.

Mise en place de critères d'inscription, comme le nombre de jours de fréquentation antérieure

l'ordre d'arrivée des pré-inscriptions et la prise en compte des familles remarquables.

Lors des pré-inscriptions en juin 2019, une forte demande de nos adhérents est observée

pour les mercredis de la rentrée.

Pas de possibilité de proposer une place à toutes les familles d'où la création d'une liste d'attente.

C'est en moyenne 26 familles qui n'ont pas de place à l'accueil de loisirs 3/6ans, et ce, sans tenir compte

des familles non-adhérentes ou nouvellement arrivées sur la commune.

2 – Objectifs en référence au projet éducatif local ou aux orientations du CEJ :

Répondre aux besoins de garde des familles en offrant aux parents un relais dans l'apprentissage de la socialisation et de l'autonomie de leurs enfants.

Accueillir les publics vulnérables de manière adaptée dans un cadre agréable et sécurisant pour tous.

Favoriser l'expression et la connaissance de l'autre pour un mieux vivre ensemble.

Renouveler fréquemment les projets d'activités afin que l'enfant puisse s'éveiller, tester, expérimenter de nouvelles choses.

Préparer et encourager les enfants et leurs parents dans les étapes de leur vie ausein de l'ACSO

en consolidant les passerelles inter-secteurs.

Engager un travail partenarial pour une meilleure connaissance mutuelle afin d'orienter au mieux toutes les familles.

3 – Indicateurs de mesure de l'atteinte des objectifs, ci-dessus

Taux de fréquentation et identification des besoins non-couverts (liste d'attente) les mercredis et les vacances.

Evaluation de la répartition des familles par quotient familial.

Nombre de réunions avec les parents

Nombre de réunions avec les partenaires

4- Quels sont les moments qui sont destinés à faire le point dans l'année ?

- avec les enfants : à chaque séance, les enfants expriment leurs ressentis et donnent leurs avis sur la journée.
- avec les parents : 4 fois par an, 2 réunions de présentation des projets (mercredis et vacances)
2 réunions de bilans.
- avec l'équipe d'intervenants : réunion mensuelle pour l'équipe des mercredis, hebdomadaire pour les vacances
- avec les partenaires : réunion mensuelle avec cité d'enfants
échnages réguliers avec le Pôle Education jeunesse de la Ville.

5 - Quels sont les effets attendus sur le public et/ou son environnement ? (indicateurs d'impacts

Exemple : la participation des parents doit faciliter l'implication des jeunes et la régulation de la vie du groupe. L'action

La participation des enfants aux choix et à l'évaluation des activités favorise leur implication et leur autonomie.

la participation des parents favorise également leur investissement.

6 - Quels sont les résultats attendus de l'action ? (indicateurs de résultats mesurables)

Exemple : nombre de projets de jeunes réalisés, de sorties, de mini-camps, d'activités développées par thème

nombre d'activités développées par thèmes.

nombre de sorties



CONTRAT ENFANCE JEUNESSE Accueil de Loisirs extrascolaire

PROJET J 2

projet existant maintenu

Envoyé en préfecture le 10/12/2019

Reçu en préfecture le 10/12/2019

Affiché le

SLO

ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

NOM DU PROJET : ALSH Périscolaire et Extrascolaire (mercredi et vacances)
& adresse de l'activité : 5, place Anatole France 69600 Oullins

- 6 ans

+ 6 ans

IDENTIFIANT CAF : 2011283

FINANCEURS DU PROJET :
nom : Ville d'Oullins
adresse : Hôtel de Ville Place Roger Salmengro BP87 69600 Oullins

COMPETENCES :
Territoire : Communal

GESTIONNAIRE DU PROJET :
nom du gestionnaire : Ville d'Oullins
adresse : Hôtel de Ville Place Roger Salengro 69600 Oullins
tel : 04 72 39 73 13
fax :
e-mail :
statut : Collectivité

TYPE DE PROJET :
centre de loisirs (déclaré DDCS)
accueil jeunes (14 ans et plus, déclaré DDCS)

PROJET :
Nature : Flux en développement
Date de démarrage du dernier flux : 01/09/17

NATURE DU PROJET

Objectifs en référence au projet social ou aux orientations du CEJ
Des objectifs en lien avec le Pedt et le CEJ: des activités variées et ludiques, accessibles à tous, s'inscrivant dans une démarche de découverte, d'ouverture sur le monde, de mixité et de citoyenneté.

Proposer une offre d'accueil de loisirs de qualité permettant aux familles de concilier vie familiale, sociale et professionnelle (amplitude horaire adaptée, une tarification modulée en fonction des QF)
Proposer un cadre propice au développement et à l'épanouissement de chaque enfant (contenu éducatif adapté à chaque âge, un cadre sécurisé et laïque, une attention portée à la mixité sociale, à la mixité de genre et à la participation des enfants porteurs de handicap)
Garantir la complémentarité et la continuité éducative entre les différents temps
Développer une relation de confiance avec les familles, valorisant l'enfant et les plaçant au cœur de la démarche éducative

Descriptif du projet (actions / activités prévues, personnel prévu ...)

Une programmation d'activités variées permettant de travailler la coopération, l'entraide, le partage et la découverte. Une programmation par période afin de créer une dynamique de projet. Des sorties culturelles organisées pendant les vacances. Des activités organisées avec les partenaires locaux. Des temps de rencontre et d'échanges avec les familles. Des temps de valorisation des projets réalisés par les enfants.

Une équipe diplômée ou en cours de formation BAFA impliquée dans la mise en oeuvre des projets pédagogiques des différents temps d'accueil (7 animateurs et 2 ETAPS présents sur les différents temps d'accueil)

2 temps d'accueil identifiés:

accueil de loisirs le mercredi de 8h à 18h pour les enfants de 3-11 ans
un
accueil de loisirs les vacances de 8h à 18h pour les enfants de 6-13 ans

DONNEES FINANCIERES

Année référence CEJ n°1	2018	2019	2020	2021	2022
Charges					
Personnel	164 570,78 €	205 594,57 €	205 594,57 €	205 594,57 €	205 594,57 €
Autres	9 893,30 €	2 311,59 €	2 311,59 €	2 311,59 €	2 311,59 €
Total charges	- € 174 464,08 €	207 906,16 €	207 906,16 €	207 906,16 €	207 906,16 €
Produits					
Participations familiales	65 380,00 €	104 917,75 €	104 917,75 €	104 917,75 €	104 917,75 €
CAF Ps Accueil Loisirs	20 849,40 €	21 235,50 €	21 235,50 €	21 235,50 €	21 235,50 €
CAF FPT					
Autres subventions					
Subvention Collectivité	- € 88 024,59 €	75 993,18 €	75 993,18 €	75 993,18 €	75 993,18 €
<i>Subvention Collectivité retenue pour la PSEJ</i>	- € 88 234,68 €	81 752,91 €	81 752,91 €	81 752,91 €	81 752,91 €
Msa					
Subvention CG (commune - 5000 hab.)					
Total produits	- € 174 464,08 €	207 906,16 €	207 906,16 €	207 906,16 €	207 906,16 €

Taux RG commune 99,0%

Action financée par plusieurs des partenaires à la présente convention :
 selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire définis ci-après :

dej

DONNEES D'ACTIVITES

Année référence CEJ n°1	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'actes ouvrant droit	39000	39000	39000	39000	39000


DONNEES CALCULEES

Année référence CEJ n°1	2018	2019	2020	2021	2022
Prix de revient par acte	#DIV/0! 4,47	5,33	5,33	5,33	5,33
Participation Usagers Moyenne	#DIV/0! 1,68	2,69	2,69	2,69	2,69

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE

Accueil de loisirs PROJET N° Accueil de loisirs

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
Reçu en préfecture le 10/12/2019
Affiché le 
ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

EXTRAIT DU PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Date de la précédente mise à jour de la fiche projet :

DESCRIPTION SOMMAIRE DU CONTENU DU PROJET:

Une programmation d'activités variées permettant de travailler la coopération, l'entraide, le partage et la découverte
Un accueil le mercredi et les vacances en journée
Une équipe diplômée impliquée dans la mise en œuvre des projets pédagogiques

TRANCHE D'AGE		Accueil de loisirs				Accueil jeunes			
		< 6 ANS		6 - 17 ans		14 - 17 ans		18 ans et plus	
		Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
nb d'enfants prévus	mercredi	15	15	25	17				
	vacances			15	21				

2 - Modalités de fonctionnement sur une année civile

Année scolaire	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
nb de jours			36				
horaires			8h-18h				
Vacances scolaires	Toussaint	Noël	Hiver	Printemps			
nb de jours	10	5	10	10			
horaires	8h-18h	8h-18h	8h-18h	8h-18h			
Vacances scolaires	juillet	août					
nb de jours	20	10					
horaires	8h-18h	8h-18h					

Nombre total d'heures prévisionnelles par année :

808

3 – Personnel concerné par l'activité :

- Précisez le personnel prévu pour l'action sur une année civile :

Fonction des personnels dont les salaires figurent dans le BP de l'action (1 ligne par personne)	Si le personnel est mis à disposition préciser par qui	Statut / nature du contrat de travail	Diplôme Qualification
2 éducateurs sportifs		Titulaire	ETAPS
8 animateurs vacataires		CDD	BAFA ou BAFD ou BPJEPS
1 coordinatrice		CDD	DEUST

- Stabilité de l'équipe

Ancienneté dans	Nombre
moins de 1 an	6
de 1 à 2 ans	
plus de 2 ans	5

4 – Modalités d'information préalable des parents :

affiches dans la structure
 informations écrites fournies aux parents
 réunion des parents dans le quartier
 rencontre des parents à domicile
 autres, préciser : Envois par mail, bulletin municipal

5 – Participation financière des familles :

Le coût de l'activité pour l'utilisateur :

- tarif unique ou moyen
- tarif minimum
- tarif maximum

mercredi	vacance
9€/jour	8€/jour
27€/jour	20€/jour

il s'agit d'un coût :

- à l'année à la journée
- au trimestre à la séance
- au mois autres, précisez Pass loisirs

si il ne s'agit pas d'un tarif unique, en fonction de quoi varie-t-il ?

- quotient familial
- tarif dégressif familial
- autres tarifs dégressifs
- autres, préciser :

6 – Modalités d'inscription et de suivi des enfants et des jeunes

• l'assiduité demandée aux enfants :

- ponctuelle
- régulière une partie de l'année
- régulière toute l'année

• contrôle des l'assiduité (un relevé de présence journalière est-il prévu ?)

- oui non

7 – Mode de participation des parents

• réunion avec les parents :

- oui non

• contrat proposé aux parents :

si oui, sous quelle forme ?

- oui écrit non oral
- écrit oral

• participation des parents :

- à l'inscription
- au choix de l'action
- au bilan de l'action
- à la définition du projet
- à la mise en œuvre de l'action
- aux temps d'activité
- autres, préciser :

• implication des parents au cours de l'action :

- les parents sont informés oralement de ce qui se passe
- les parents sont parfois présents pendant les séances
- les parents sont réunis en fin d'année
- aucune de ces mesures n'est prise
- autres, préciser :

8 – Mode de participation des enfants et des jeunes

• participation des enfants et des jeunes

- au choix des activités
- au contenu des activités
- au bilan de l'activité
- à la prise de responsabilité dans la mise en œuvre
- autres, préciser


9 – Les autres partenaires impliqués dans l'action

Qui : associations locales

Comment :

- conception du projet
- réalisation du projet
- évaluation du projet
- autres, préciser :

ELEMENTS CONCOURANT A L'EVALUATION DE L'ACTION

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
Reçu en préfecture le 10/12/2019
Affiché le 
ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

1 - Eléments du diagnostic justifiant le projet :

Suite à l'arrêt des Tap en 2017, la ville avait mis en place un accueil le mercredi matin pour l'année 2017-2018. En 2018-2019, les familles en demande d'un mode garde le mercredi ont augmenté. Le centre social de la Ville a vu son nombre de places augmenté mais cela n'a pas suffi pour satisfaire toutes les demandes. La ville a donc confirmé sa volonté de soutenir les familles et ouvre à partir de septembre 2019 un accueil de loisirs le mercredi à la journée pour

Pendant les vacances, les horaires ont été élargis afin de permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale. Ouverture de 8h à 18h

2 – Objectifs en référence au projet éducatif local ou aux orientations du CEJ :

Des objectifs en lien avec le Pedt et le CEJ: des activités variées et ludiques, accessibles à tous, s'inscrivant dans une démarche de découverte, d'ouverture sur le monde, de mixité et de citoyenneté.

*Proposer une offre d'accueil de loisirs de qualité permettant aux familles de concilier vie familiale, sociale et professionnelle (amplitude horaire adaptée, une tarification modulée en fonction des QF)

*Proposer un cadre propice au développement et à l'épanouissement de chaque enfant (contenu éducatif adapté à chaque âge, un cadre sécurisé et laïque, une attention portée à la mixité sociale, à la mixité de genre et à la participation des enfants porteurs de handicap)

*Garantir la complémentarité et la continuité éducative entre les différents temps

*Développer une relation de confiance avec les familles, valorisant l'enfant et les plaçant au cœur de la démarche éducative

3 – Indicateurs de mesure de l'atteinte des objectifs, ci-dessus

*le nombre d'inscrits

*le nombre de demandes

*la variété des activités proposées

*la mixité des enfants accueillis

*le nombre de rencontres avec les familles

*la qualité des activités proposées

*la satisfaction des enfants et des familles

4- Quels sont les moments qui sont destinés à faire le point dans l'année ?

- avec les enfants : des temps de bilan réguliers
- avec les parents : des temps d'échanges réguliers et au moins un temps de valorisation dans l'année
- avec l'équipe d'intervenants : des réunions d'équipe chaque semaine
- avec les partenaires : à la fin des interventions, au moins une fois par période

5 - Quels sont les effets attendus sur le public et/ou son environnement ? (indicateurs d'impacts)

Exemple : la participation des parents doit faciliter l'implication des jeunes et la régulation de la vie du groupe. L'action

*une demande de mode de garde en baisse

*une plus grande satisfaction des familles

*des enfants épanouis porteurs de message d'entraide, de partage, de fraternité

*des activités éducatives pour participer au développement de l'enfant

6 - Quels sont les résultats attendus de l'action ? (indicateurs de résultats mesurables)

Exemple : nombre de projets de jeunes réalisés, de sorties, de mini-camps, d'activités développées par thème

*Mise en place de sorties ou activités culturelles

*Mise en place d'activités nouvelles favorisant la découverte

*Programmation des activités en fonction d'un thème

*Organisation d'activités respectant l'environnement

Envoyé en préfecture le 10/12/2019

Reçu en préfecture le 10/12/2019

Affiché le



ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE


Envoyé en préfecture le 10/12/2019

Reçu en préfecture le 10/12/2019

Affiché le



ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
Reçu en préfecture le 10/12/2019
Affiché le 
ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

les 3-11 ans.



**CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE
OULLINS**
poste de Coordination Jeunesse chargée d'accueil Familial
PROJET N° J3

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
Reçu en préfecture le 10/12/2019
Affiché le 
ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

FINANCEUR(S) DU PROJET :

Nom de l'employeur : Ville d'Oullins
Adresse de l'employeur : Hôtel de Ville Place Roger Salengro BP87 69600 Oullins
Tel : 04 72 39 73 13
E-mail :
Fax :

COMPETENCE :

Territoire : Communal

DOMAINES D'INTERVENTION DU COORDINATEUR :

secteur jeunesse

PROJET :

Nature : Flux en création
Date de démarrage : 21/08/17

NATURE DU PROJET

Objectifs en référence au projet social ou aux orientations du CEJ

Harmoniser l'accueil des familles en recherche d'un mode d'accueil enfance/jeunesse. Concevoir et faire vivre un observatoire permanent du système d'accueil du territoire. Améliorer la réponse aux besoins des familles.

Descriptif du projet (actions / activités prévues, personnel prévu ...)

Organiser les inscriptions des activités scolaires, périscolaires et extrascolaires. Recevoir les familles. Apporter des réponses adaptées aux demandes des familles. Analyser les demandes et orienter les familles en fonction. Simplifier les démarches des familles. Evaluer les besoins des familles en matière de mode de garde. Repérer les besoins non couverts

BUDGET

	2018	2019	2020	2021	2022
Charges					
personnel	11907,97	34140	37724	37724	37724
Total charges	11907,97	34140	37724	37724	37724

ACTIVITE

	2018	2019	2020	2021	2022
Poste en Etp	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8

- Action financée par plusieurs des partenaires à la présente convention :**
selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire définis ci-après :

Processus de recrutement

La Caf exerce un droit de validation préalable au recrutement d'un coordinateur. La Caf donne une réponse dans un délai d'une semaine.

En amont, la collectivité adresse à la Caf :

- l'offre de poste diffusée,
- les trois meilleures candidatures avec CV et lettre de motivation, classées par ordre de préférence,
- un argumentaire succinct des raisons du choix du meilleur candidat.

Le Conseiller territorial propose au responsable du DEJ l'un des 3 avis suivants :

- => Validation du choix de la collectivité.
- => Validation du choix de la collectivité avec complément (plan de formation complémentaire...), en cas de d'écart important entre la candidature et le référentiel emploi. La compétence du coordinateur fera l'objet d'une évaluation dans les 12 mois sur la base du référentiel emploi.
- => Refus de la candidature en cas d'inadéquation manifeste entre la candidature et le référentiel emploi.

Le Conseiller territorial notifie la décision de la Caf à la collectivité par mail et par courrier.

Exceptionnellement, en cas d'absence du Conseiller en charge du territoire, il est proposé à la collectivité de transmettre son dossier sur la balf action sociale. Les Conseillers territoriaux présents émettent alors un avis pour validation par le responsable du DEJ.

Conditions de financement en cas d'absence du coordinateur

Pour les absences inférieures à 3 mois, le financement est maintenu. Au-delà, le financement est neutralisé sur la période d'absence (réfaction).

En cas de remplacement du coordinateur titulaire au-delà de 3 mois, les conditions prévues au paragraphe "processus de recrutement" s'appliquent à l'identique.

Profil de poste de coordinateur délégué enfance, chargé d'accueil des familles

La mission porte sur la tranche d'âge des enfants de maternelle et primaire. Elle s'inscrit en complément de la mission du Coordinateur Enfance et ou Jeunesse.

Envoyé en préfecture le 10/12/2019

Reçu en préfecture le 10/12/2019

Affiché le

SLO

ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

Principaux domaines d'activité	Principaux bénéficiaires	Activités significatives
- Faciliter la relation avec les parents et améliorer les conditions d'accueil, d'information et d'orientation, en particulier pour les publics en difficulté (familles en dessous du seuil de pauvreté, familles monoparentales)	Usagers	Améliorer les savoirs faire des accueillants, contribuer à la diffusion de l'information sur les solutions d'accueil, mettre en œuvre des conditions d'accueil spécifiques pour les publics en difficulté, réduire le délai entre le dépôt de la demande et la réponse apportée
- Contribuer à l'harmonisation et à la consolidation de l'enregistrement des demandes d'accueil sur le territoire - Permettre aux parents d'exprimer leurs besoins une fois et une seule, - Organiser l'action des opérateurs pour permettre une réponse concertée - Participation à l'adaptation d'un "portail famille" selon les besoins repérés, - Participer au processus d'adéquation entre la demande et l'offre d'accueil	Réseau des gestionnaires municipaux et associatifs du territoire	Elaboration d'une fiche d'entretien pour les agents accueillant le public Accompagnement des agents accueillant le public Contribution à la mise en cohérence des critères de sélection utilisés par les différents partenaires Amélioration du fonctionnement des "commissions d'admission"
- Concevoir et faire vivre un observatoire permanent du système d'accueil de l'enfance - Etre l'interlocuteur privilégié de la Caf pour être le relais dans son domaine d'activité	Elus de la Collectivité locale et Caf	Analyser les besoins non couverts, synthétiser les forces et faiblesses de l'offre d'accueil aux élus et partenaires, proposer des aménagements

Référentiel (Socle) de compétences du coordinateur/coordinatrice

Le jury de recrutement doit contrôler :

Des compétences techniques

- Connaître la législation relative à son domaine d'activité,
- Savoir organiser la collecte, le traitement et l'analyse de données, en particulier pour le suivi d'indicateurs et l'élaboration de tableaux de bord,
- Savoir organiser des processus de résolution de problèmes
- Savoir analyser et suivre des données financières (documents budgétaires)
- Savoir participer / conduire un projet en coordonnant de multiples acteurs

Des compétences relationnelles

- Savoir animer des entretiens individuels
- Savoir animer des réunions et groupes de travail
- Savoir partager et transmettre des connaissances
- Savoir rédiger des documents d'aide à la décision
- Savoir représenter son institution dans son champ de délégation
- Savoir établir des relations constructives avec les partenaires

Activités contrôlées par le Conseiller territorial de la Caf

- => Organisation d'un comité de pilotage annuel
- => Organisation et animation des instances techniques avec les acteurs du territoire relatives à l'enfance et à la jeunesse
- => Formalisation des comptes rendus de réunions animées par le coordinateur (comité de pilotage, comités techniques...)
- => Réalisation d'un rapport d'activité annuel sur la base de la trame proposée par la Caf
- => Participation aux réunions organisées par la Caf relatives à l'enfance et à la jeunesse
- => Transmission à la Caf des pièces justificatives pour le traitement du droit CEJ dans les délais impartis (acompte, solde, actualisation)
- => Pour les années où le CEJ est en renouvellement, transmission des documents dans les délais impartis

Envoyé en préfecture le 10/12/2019

Reçu en préfecture le 10/12/2019

Affiché le

 SLOW

ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE
OULLINS
Coordination
PROJET N° J3

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
Reçu en préfecture le 10/12/2019
Affiché le 
ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

NOM & FONCTION DU RESPONSABLE HIERARCHIQUE

Philippe Raybaud

Responsable du Pôle education jeunesse

FORMATION INITIALE DU COORDINATEUR :

Licence d'histoire de l'art

BAC Tertiaire, action et communication administrative

FORMATION PREVUE :

ELEMENTS CONCOURANT A L'EVALUATION DE L'ACTION

1 - Eléments du diagnostic justifiant le projet :

Développement du nombre de place d'accueil les mercredis

Offre d'activités variée sur le territoire

Gestion du portail familles

Gestion du dossier unique d'inscription

2 – Indicateurs de mesure de l'atteinte des objectifs, ci-dessus

Fréquentations aux différentes activités, nombre de familles

Satisfaction des familles, nombre de familles reçues au guichet et sur la portail

Evaluation de l'offre

3 – Quels sont les effets attendus

Lien avec les partenaires pour centraliser les besoins

4 – Quels sont les résultats attendus

Un portail familles utilisé

Des familles bien informées

Une offre adaptée au territoire



CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE OULLINS

Poste de Coordinateur(trice) Jeunesse
PROJET N° J4

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
Reçu en préfecture le 10/12/2019
Affiché le 
ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

FINANCEUR(S) DU PROJET :

Nom de l'employeur : Ville d'Oullins
Adresse de l'employeur : Hôtel de Ville Place Roge
Tel : 04 72 39 73 13
E-mail :
Fax :

COMPETENCE :

Territoire : Communal

DOMAINES D'INTERVENTION DU COORDINATEUR :

secteur jeunesse

PROJET :

Nature : Flux en création
Date de démarrage : 01/01/15

NATURE DU PROJET

Objectifs en référence au projet social ou aux orientations du CEJ

Participer à la mise en oeuvre et à l'évaluation du Pedt. Assurer une cohérence et une continuité éducative des actions menées sur le territoire. Suivre la demande et évaluer l'offre proposée. Aider à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au suivi des projets enfance/jeunesse. Assurer des temps de rencontre avec les acteurs enfance/jeunesse du territoire et du bassin de vie.

Descriptif du projet (actions / activités prévues, personnel prévu ...)

Réalisation d'études et de diagnostics. Animation du réseau de partenaires et de groupes de travail. Favoriser le lien avec les parents. Suivi de la labelisation Plan mercredi. Suivi des dispositifs jeunesse en lien avec les partenaires. Participation au CLSPD de la commune et suivi des dispositifs.

BUDGET

	2018	2019	2020	2021	2022
Charges					
personnel	45208	44864	41060	41799	42551
Total charges	45208	44864	41060	41799	42551

ACTIVITE

	2018	2019	2020	2021	2022
Poste en Etp	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8

- Action financée par plusieurs des partenaires à la présente convention :**
selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire définis ci-après :

Processus de recrutement

La Caf exerce un droit de validation préalable au recrutement d'un coordinateur. La Caf donne une réponse dans un délai d'une semaine.

En amont, la collectivité adresse à la Caf :

- ♦ l'offre de poste diffusée,
- ♦ les trois meilleures candidatures avec CV et lettre de motivation, classées par ordre de préférence,
- ♦ un argumentaire succinct des raisons du choix du meilleur candidat.

Le CTT propose au responsable du DEJ l'un des 3 avis suivants :

- => Validation du choix de la collectivité.
- => Validation du choix de la collectivité avec complément (plan de formation complémentaire...), en cas de d'écart important entre la candidature et le référentiel emploi. La compétence du coordinateur fera l'objet d'une évaluation dans les 12 mois sur la base du référentiel emploi.
- => Refus de la candidature en cas d'inadéquation manifeste entre la candidature et le référentiel emploi.

Le CTT notifie la décision de la Caf à la collectivité par mail et par courrier.

Exceptionnellement, en cas d'absence du CTT en charge du territoire, il est proposé à la collectivité de transmettre son dossier sur la balf action sociale. Les CTT présents émettent alors un avis pour validation par le responsable du DEJ.

Conditions de financement en cas d'absence du coordinateur

Pour les absences inférieures à 3 mois, le financement est maintenu. Au-delà, le financement est neutralisé sur la période d'absence (réfaction).

En cas de remplacement du coordinateur titulaire au-delà de 3 mois, les conditions prévues au paragraphe "processus de recrutement" s'appliquent à l'identique.

Missions (Socle) du coordinateur/coordinatrice Enfance ou Jeunesse ou Enfance-Jeunesse

Principaux domaines d'activité	Principaux bénéficiaires	Activités significatives
1/ Evaluer les besoins sur le territoire et identifier les enjeux à partir d'un diagnostic partagé. Etre force de proposition au sein de la Collectivité dans la définition de priorités. Améliorer les processus d'adéquation entre la demande du public et l'offre de service	Elus de la Collectivité locale et Caf	Réalisation de diagnostics/Animation d'un observatoire/Analyse des besoins non couverts et propositions
2/ Apporter un soutien technique à la création, la mise en œuvre et l'évaluation des actions co-financées par la Caf et la Collectivité. Veiller à la qualité de la gestion opérée par les gestionnaires	Gestionnaires de services ou d'actions	Animation de tables rondes inter-partenaires pour les projets nouveaux ou en difficulté, suivi d'indicateurs d'activité et financiers, co-élaboration de plans de sortie de crise, veille réglementaire et diffusion
3/ Renforcer la cohérence et la continuité éducative des actions menées au bénéfice des jeunes enfants, enfants, adolescents. Veiller à l'optimisation et rechercher les mutualisations possibles.	Réseau des gestionnaires et partenaires	Implication dans le projet éducatif local et le PEDT, animation de groupes de travail thématiques avec les acteurs locaux
4/ Assurer le suivi administratif, financier et l'évaluation des actions conventionnées avec la Caf, fluidifier les relations des partenaires du CEJ, veiller au respect des échéances contractuelles	Caf	Suivi de l'échéancier des échanges d'information entre les gestionnaires, la Collectivité et la Caf, participation à l'augmentation de la fiabilité des données transmises
5/ Veiller à la qualité de l'offre de service sur le plan réglementaire, faciliter l'accueil du public, l'expression et le traitement de la demande. Développer et renforcer la réponse aux besoins des publics en difficulté	Usagers	Implication dans l'organisation de "guichets uniques", mise en œuvre de modalités d'accueil spécifiques pour les publics en difficulté, participation à la communication sur l'offre de service

Référentiel (Socle) de compétences du coordinateur/coordinatrice

La fonction doit mobiliser des connaissances du niveau I ou II de l'Enseignement National (niveau licence ou maîtrise) acquises soit dans le cadre d'une formation soit par l'expérience professionnelle validée.

Le jury de recrutement doit contrôler :

Des compétences techniques

- Connaître la législation relative à son domaine d'activité,
- Savoir organiser la collecte, le traitement et l'analyse de données, en particulier pour le suivi d'indicateurs et l'élaboration de tableaux de bord,
- Savoir organiser des processus de résolution de problèmes
- Savoir analyser et suivre des données financières (documents budgétaires)
- Savoir participer / conduire un projet en coordonnant de multiples acteurs


Des compétences relationnelles

- Savoir animer des entretiens individuels
- Savoir animer des réunions et groupes de travail
- Savoir partager et transmettre des connaissances
- Savoir rédiger des documents d'aide à la décision
- Savoir représenter son institution dans son champ de délégation
- Savoir établir des relations constructives avec les partenaires

Activités contrôlées par le Conseiller territorial de la Caf

- => Organisation d'un comité de pilotage annuel
- => Organisation et animation des instances techniques avec les acteurs du territoire relatives à l'enfance et à la jeunesse
- => Formalisation des comptes rendus de réunions animées par le coordinateur (comité de pilotage, comités techniques...)
- => Réalisation d'un rapport d'activité annuel sur la base de la trame proposée par la Caf
- => Participation aux réunions organisées par la Caf relatives à l'enfance et à la jeunesse
- => Transmission à la Caf des pièces justificatives pour le traitement du droit CEJ dans les délais impartis (acompte, solde, actualisation)
- => Pour les années où le CEJ est en renouvellement, transmission des documents dans les délais impartis

CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE
OULLINS
Coordination
PROJET N° J4

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
Reçu en préfecture le 10/12/2019
Affiché le 
ID : 069-216901496-20191205-20191205_20-DE

NOM & FONCTION DU RESPONSABLE HIERARCHIQUE

RAYBAUD Philippe

Directrice du Pôle Education Jeunesse

FORMATION INITIALE DU COORDINATEUR :

BTS Economie sociale et familiale

Animatrice principale FTP

FORMATION PREVUE :

ELEMENTS CONCOURANT A L'EVALUATION DE L'ACTION

1 - Eléments du diagnostic justifiant le projet :

Augmentation du nombre de places d'accueil sur la commune

Développement de l'accueil de loisirs municipal mercredis journée et vacances

Labellisation Plan mercredi des accueils de loisirs

Travail en partenariat pour suivi des dispositifs enfance, jeunesse

Recrutement d'adjoints d'animation et référent périscolaires en CDD

2 – Indicateurs de mesure de l'atteinte des objectifs, ci-dessus

Fréquentations des structures, profil des animateurs

Qualité des projets mis en place, nombre de projets communs

Nombre de réunions organisées

3 – Quels sont les effets attendus

Cohérence des activités proposées aux enfants

Complémentarité de l'offre proposée

Echanges réguliers entre les différents acteurs

4 – Quels sont les résultats attendus

ex : nombre d'actions mutualisées, groupes de travail inter-opérateurs, ...

des actions communes

des temps de travail entre les acteurs